

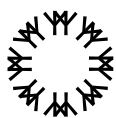
conce • voir

émou • voir

pou • voir

sa • voir

a • voir



Parc Jean-Drapeau

voir

GRAND

RAPPORT ANNUEL 2017 SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En 2017, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a pris un virage dont l'ampleur aura des retombées extrêmement positives sur le développement de ce site hors normes. Au tournant de son histoire, marquée par les 50 ans d'Expo 67, le Parc poursuit ses deux objectifs principaux : se doter d'infrastructures événementielles de calibre international et amorcer une réflexion dans le cadre du nouveau Plan directeur qui indiquera les orientations stratégiques de l'organisation pour les dix prochaines années.

Débutés en juillet 2017, les travaux du Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène ont pour ambition de créer un amphithéâtre naturel et une promenade centrale reliant la Biosphère à la sculpture d'Alexander Calder.

Par ailleurs, le renouvellement de l'entente relative à la tenue du Grand Prix du Canada donnera une nouvelle impulsion à l'événement avec la construction de la zone hospitalité et des nouveaux paddocks, dont le dévoilement des esquisses a suscité, partout dans le monde, l'admiration des spécialistes en la matière.

C'est également avec beaucoup d'enthousiasme que toute l'équipe de la SPJD s'est mobilisée pour débiter le processus d'élaboration du nouveau Plan directeur. Cadre de référence indispensable pour le développement du Parc, ce plan guidera nos choix d'investissements et de programmation. De plus, ce projet, qui se veut rassembleur, impliquera les Montréalais dans le cadre d'une consultation publique qui débutera en 2018. C'est en effet ensemble que nous allons tracer l'avenir du Parc.

Enfin, le volet Développement durable, une valeur chère à la Société, sera pris en compte avec, entre autres, le projet d'élaboration d'un plan maître forestier qui vise à assurer la protection du patrimoine arboricole.

L'année 2017 marque donc le début d'une nouvelle ère pour le parc Jean-Drapeau. Cet héritage d'Expo 67 se transforme, se modernise pour devenir un lieu innovant et une destination incontournable, tout en restant fidèle à sa vocation initiale de terre d'accueil.



DANIÈLE HENKEL

**Présidente du conseil d'administration
Société du parc Jean-Drapeau**



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 1967, le parc Jean-Drapeau accueillait plus de 50 millions de visiteurs sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, à l'occasion de l'une des plus grandes expositions universelles de l'histoire : Expo 67, d'ailleurs reconnue événement historique d'intérêt patrimonial par le Gouvernement du Québec en cette année de 50^e anniversaire. En plus de façonner le Parc pour en faire un site événementiel unique, l'Expo a laissé une empreinte forte sur la mémoire collective des Montréalais. La Société du parc Jean-Drapeau et ses partenaires insulaires ont donc souligné à leur façon l'anniversaire de l'évènement en offrant aux visiteurs plusieurs activités thématiques, notamment sur l'histoire, également à l'honneur dans l'album souvenir « Deux îles, un parc, une ville ». Cet ouvrage inédit, entièrement réalisé par les employés, relate en effet l'évolution du Parc de la période iroquoise à nos jours : une histoire riche qui méritait d'être racontée.

Un demi-siècle plus tard, le Parc fait peau neuve pour mieux répondre aux passions et aux intérêts variés de millions de visiteurs qui continuent de le fréquenter pour son offre culturelle, sportive, récréative et de plein air.

L'enjeu majeur de 2017 a consisté à faire cohabiter travaux, activités et événements. L'équipe du Parc a mis tout en œuvre pour relever ce défi de taille grâce notamment à la collaboration exemplaire de ses partenaires.

La mise en chantier du Plan d'aménagement et de mise en valeur de l'île Sainte-Hélène a en effet nécessité la relocalisation de certains événements. Malgré tout, la programmation a été maintenue et même bonifiée pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Cette année a aussi permis de poser les jalons du nouveau plan directeur, notamment par la préparation d'un état des lieux du Parc, de plusieurs portraits de situation et de l'inventaire complet du patrimoine arboricole des deux îles en vue d'élaborer le tout premier plan maître forestier qui sera finalisé en 2018. En effet, ces étapes constituent les préliminaires nécessaires au lancement de la consultation publique qui se tiendra tout au long de l'année 2018, en collaboration avec l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), afin d'inviter les Montréalais à se prononcer sur l'avenir de ce site incomparable et sur son développement pour les dix prochaines années, et bâtir ainsi le patrimoine de demain.



RONALD CYR

Directeur général
Société du parc Jean-Drapeau

Le parc Jean-Drapeau	06
Gouvernance	26
Réalisations 2017	38
Revue financière	68
Commandites et partenariats	94

SOCIÉTÉ DU PARC
JEAN-DRAPEAU







conce • voir

GRAND

LE PARC JEAN-DRAPEAU

2 ÎLES

d'une superficie
de 268 hectares

25 KM

de pistes cyclables
et sentiers pédestres

15 ŒUVRES

d'art public

4 ESPACES

locatifs

COMPLEXE AQUATIQUE

doté de 3 piscines



STATION DE MÉTRO

Jean-Drapeau



Véritable joyau niché au milieu du fleuve Saint-Laurent, le parc Jean-Drapeau est l'un des atouts les plus précieux de Montréal et un lieu unique en son genre au Canada. Héritage de l'Expo 67 et des Jeux olympiques de 1976, le parc Jean-Drapeau continue d'inspirer chaque année des millions de visiteurs par la qualité de ses installations, ainsi que par sa programmation culturelle et sportive diversifiée. Composé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, le Parc, qui s'étend sur 268 hectares, a accueilli en 2017, plus de 1,8 million de visiteurs.



Parc d'attractions

LA RONDE



2 MUSÉES

Biosphère, musée de
l'environnement et
Musée Stewart



BASSIN
OLYMPIQUE

2,2 km



CIRCUIT

Gilles-Villeneuve
4,3 km

CASINO
de Montréal



PLAGE
Jean-Doré





UN SITE ÉVÉNEMENTIEL D'EXCEPTION

Chaque année, le parc Jean-Drapeau accueille une variété **d'événements** organisés par des partenaires externes. Qu'ils soient sportifs, culturels ou caritatifs, ces événements attirent des centaines de milliers de visiteurs annuellement et offrent une visibilité importante à la métropole, tant à l'échelle locale qu'internationale.

La Société du parc Jean-Drapeau produit également deux événements phares au cours de l'année, soit la Fête des neiges de Montréal et les Week-ends du monde.

La **Fête des neiges de Montréal** est un événement familial qui se déroule sur 4 week-ends et qui a pour mission de faire découvrir et célébrer les joies de l'hiver. Cette grande fête annuelle offre une programmation

axée sur le plein air proposant une foule d'activités hivernales et de spectacles extérieurs pour petits et grands.

Les **Week-ends du monde** présentent aux Montréalais de toutes origines une vitrine sur les richesses culturelles de notre Ville, où culture et tradition sont célébrées à travers la musique, la danse et les découvertes culinaires. Les Week-ends du monde visent également à rassembler la diversité culturelle de la métropole au sein d'un même événement, dans un contexte festif et familial.



OSHEAGA,
PIKNIC ÉLECTRONIK
GRAND PRIX DU
CANADA
ET BIEN PLUS!

214 282

Nombre de visiteurs pour les deux
événements produits par la SPJD

71 événements
EN 2017



Transit cycliste entre
Montréal et la Rive-Sud

120 000
PASSAGES EN 2017



Événements au Bassin olympique :

- Triathlon Esprit Montréal
- Challenge international de bateau-dragon de Montréal et festival culturel
- Essais nationaux de canoë-kayak de vitesse
- H2O Open (bateau-dragon)
- Championnat provincial de canoë-kayak

Circuit
d'entraînement
TREKFIT :

5 STATIONS
17 MODULES

4 STATIONS
BIXI



Complexe aquatique

Fermé en 2017 en
raison de travaux de
construction à proximité



DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE CALIBRE INTERNATIONAL

Depuis plus de 40 ans, le parc Jean-Drapeau offre des installations sportives de calibre international et de qualité supérieure, tant pour la pratique de sports nautiques, de natation, du plongeon que pour le cyclisme.

Héritage des Jeux olympiques de 1976, le **Bassin olympique** accueille chaque année des milliers d'athlètes d'aviron, de canoë-kayak et de bateau-dragon. Avec ses installations uniques en Amérique du Nord, site d'entraînement exceptionnel d'une longueur de 2,2 km, est l'hôte de nombreuses compétitions provinciales et nationales.

Destiné avant tout au Grand Prix du Canada, mais reconnu également comme étant un lieu polyvalent et récréatif, le **circuit Gilles-Villeneuve** est un pôle d'activité incontournable au parc Jean-Drapeau depuis sa construction en 1978. Grâce à ses 4,361 kilomètres de piste asphaltée offrant des vues imprenables sur le centre-ville de Montréal et le fleuve St-Laurent, le circuit est un environnement de choix pour la pratique d'activités telles que le vélo, le jogging, le patin à roues alignées et la marche.

Le parc Jean-Drapeau possède l'un des plus beaux complexes aquatiques en plein air au Canada. Site d'entraînement olympique pour les épreuves de natation de 1976, le **Complexe aquatique** a été complètement rénové pour accueillir les Championnats de la FINA en 2005. Il compte trois piscines : une piscine de compétition de calibre international, un bassin de plongeon et une piscine récréative à pente progressive avec un tapis en caoutchouc rembourré pour le confort et la sécurité des jeunes enfants.

La **plage Jean-Doré** offre plusieurs installations favorisant la pratique sportive, incluant **huit terrains de volleyball** qui répondent aux standards internationaux, la **location d'embarcations nautiques, Aquazilla**, une structure gonflable sur l'eau, ainsi qu'un parcours de **nage en eau libre** de 300 mètres.

Plus de 25 km de pistes cyclables, incluant un tronçon officiel de la Route verte et du sentier transcanadien, viennent s'ajouter à l'offre sportive du Parc. Ces pistes cyclables sillonnent les deux îles et proposent un cadre féérique pour la pratique d'activités de toutes sortes.



Circuit Gilles-Villeneuve

141 JOURS

d'opération en 2017

364 034

utilisateurs

Clientèle : **39 %** vélo-boulot (transit) et **61 %** usage sportif ou récréatif



LA NATURE EN VILLE

Le parc Jean-Drapeau est un lieu d'évasion en pleine nature à quelques pas du centre-ville de Montréal. Que ce soit pour une promenade au bord de l'eau, à travers les sentiers du mont Boullé ou le long du ruisseau près de la Poudrière, le Parc est l'endroit par excellence pour les amateurs de plein air, toutes saisons confondues.

Les **jardins des Floralties**, situés au cœur de l'île Notre-Dame, sont un lieu de détente particulièrement apprécié des amoureux de la nature. Un endroit bucolique où le visiteur sera ébloui par la variété de fleurs, d'arbres et d'arbustes, ainsi que par les lagunes paisibles qui sillonnent les jardins.

Véritable oasis de fraîcheur au cœur de la ville, le **plage Jean-Doré** est une destination de choix pour les familles et les amateurs de baignade. Animations, journées thématiques, locations d'embarcations et autres activités sont proposées tout au long de l'été.



71 JOURS
D'OPÉRATION

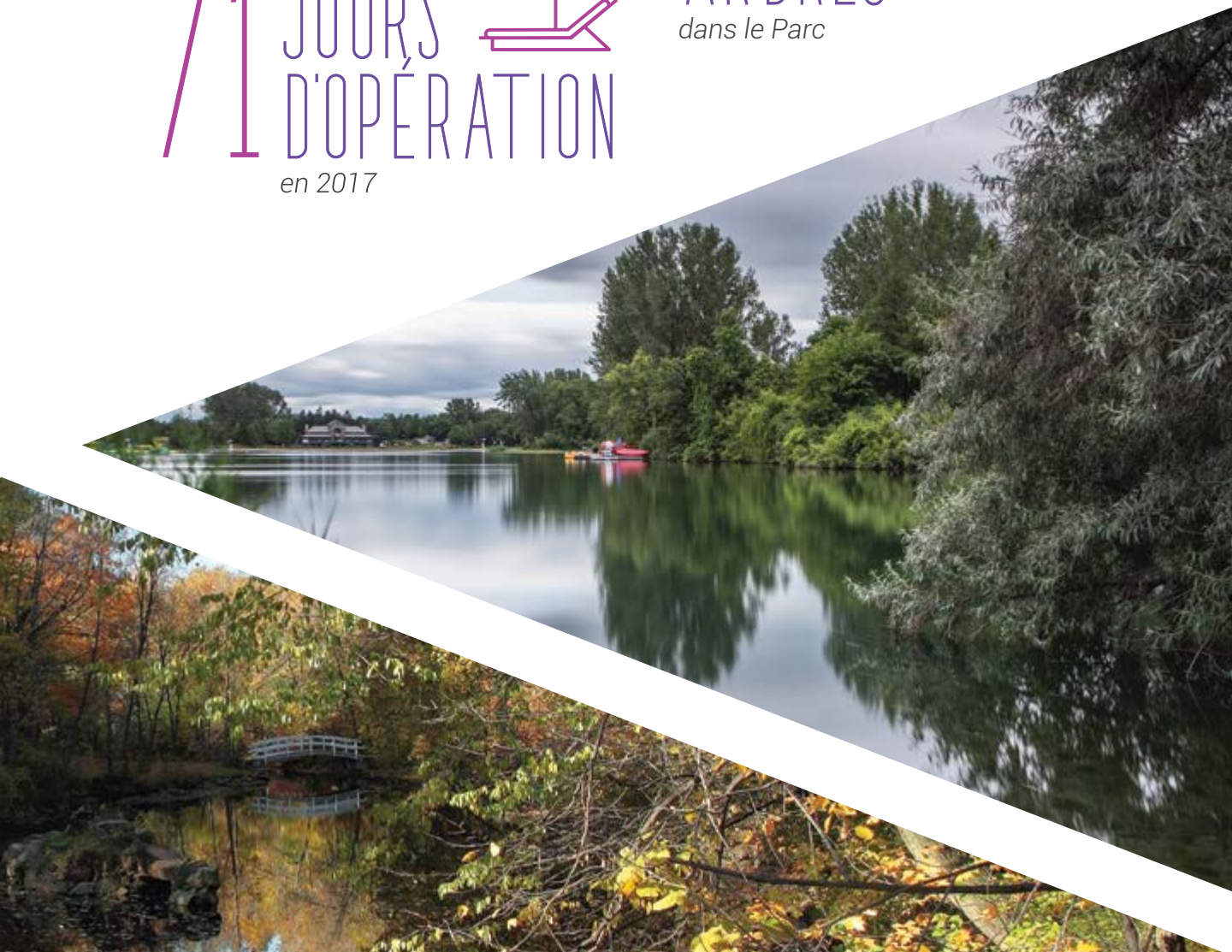
Plage Jean-Doré



en 2017

+de 16 000
ARBRES
dans le Parc

112 ESPÈCES
INVENTORIÉES
dont
48 ESPÈCES
INDIGÈNES





2 MUSÉES

15 ŒUVRES
D'ART
public

7 PAVILLONS
héritage de l'Expo 67

DES SITES CULTURELS POUR TOUS

La culture et l'histoire sont deux composantes importantes de l'offre récréotouristique du parc Jean-Drapeau. Marqué du sceau de l'Expo 67, le parc Jean-Drapeau présente encore plusieurs témoins de cette époque, en plus d'abriter des bâtiments historiques ayant marqué l'histoire de Montréal. Ces bâtiments continuent d'imprégner le paysage culturel de la métropole, grâce, entre autres, à leur offre muséale.

Fondé il y a 60 ans et installé dans l'arsenal militaire fortifié par les Britanniques au 19^e siècle, le **Musée Stewart** propose tout au long de l'année des activités et expositions axées sur l'influence des civilisations européennes en Nouvelle-France et en Amérique du Nord.

La **Biosphère, musée de l'environnement**, est située depuis 1995 dans l'iconique dôme géodésique du pavillon des États-Unis (Expo 67) conçu par l'architecte réputé

Buckminster Fuller. Les expositions ludiques et les activités d'interprétation du musée permettent aux visiteurs de comprendre les enjeux environnementaux actuels, en plus d'être sensibilisés à l'importance de faire des choix écoresponsables.

L'art public fait également partie de l'offre culturelle du parc Jean-Drapeau. Une quinzaine d'œuvres datant de l'Expo 67 sont dispersées dans les sentiers et jardins des deux îles. Les visiteurs sont invités à découvrir ces œuvres magistrales incluant l'œuvre *Trois disques (L'Homme)* d'Alexander Calder, grâce à un balado-documentaire développé en collaboration avec l'organisme Portrait Sonore.





ESPACES LOCATIFS

Situé en plein cœur du fleuve Saint-Laurent, le Parc offre des salles et des sites extérieurs uniques à Montréal, propices à la tenue d'événements corporatifs, de mariages, ou de tournages.

Les espaces locatifs du Parc se distinguent notamment par le décor enchanteur et la verdure luxuriante qui les entourent. Beau temps, mauvais temps, les visiteurs peuvent profiter de la beauté du paysage et des jardins, grâce à la fenestration généreuse des salles **La Toundra** et **Pavillon de la Jamaïque**.

Disponibles en 2017

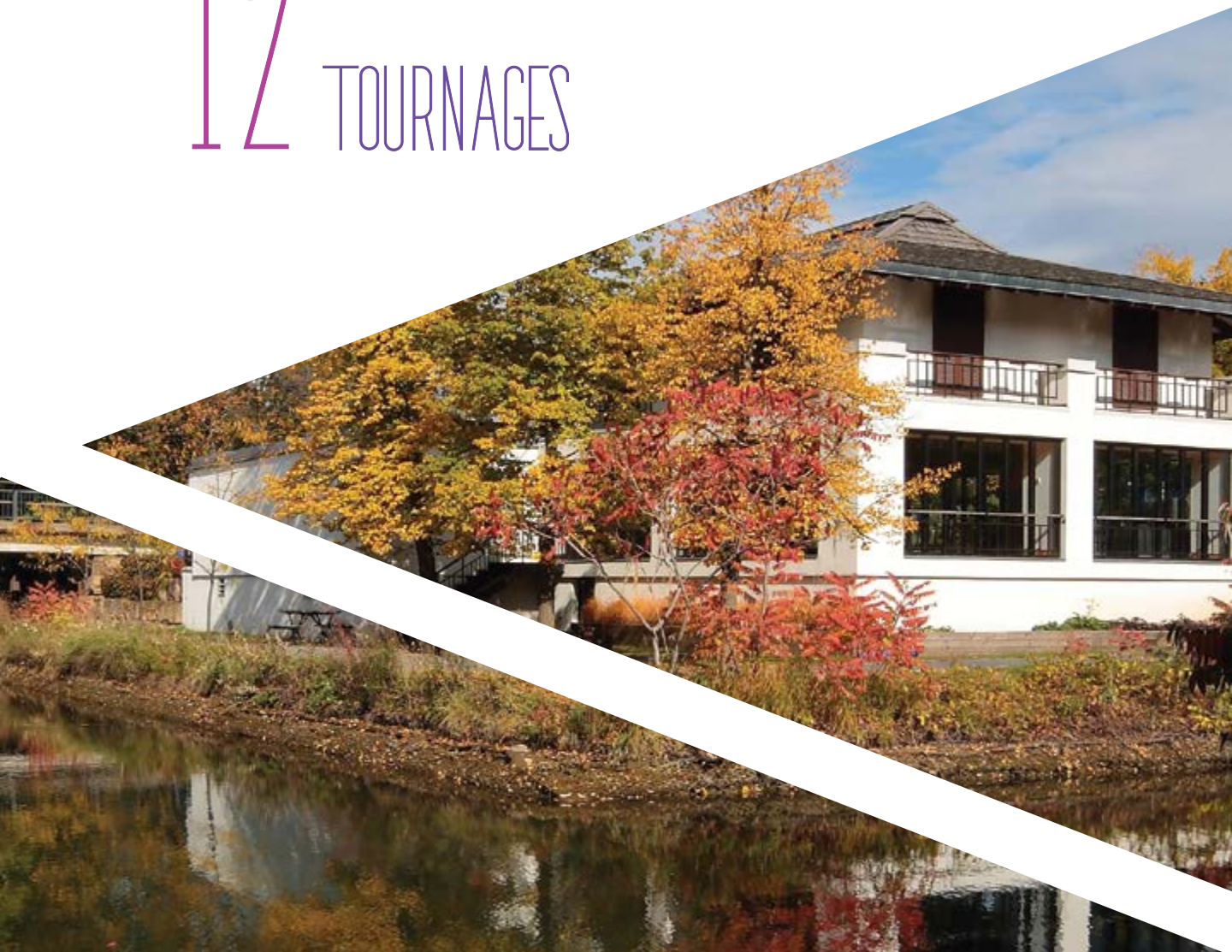
LA TOUNDRA
PAVILLON DE
LA JAMAÏQUE





161 ÉVÉNEMENTS
PRIVÉS

12 TOURNAGES





8 SOIRÉES
L'International des
Feux Loto-Québec

365 *Casino ouvert*
JOURS



DU DIVERTISSEMENT À L'ANNÉE

Créée en 1967 lors de la tenue d'Expo 67, **La Ronde** est le plus grand parc d'attractions au Québec, avec plus de 40 manèges et autres installations récréatives. Gérée par Six Flags Entertainment Corporation, La Ronde est ouverte aux visiteurs de mai à novembre.

En 2017, La Ronde a ajouté à son offre de manèges le Titan; une structure gigantesque qui entraîne les amateurs de sensations fortes dans un périple étourdissant et électrisant au rythme des oscillations d'un pendule géant.

Aménagé sur l'île Notre-Dame, le **Casino de Montréal**, l'un des plus grands casinos au pays, offre une expérience complète de divertissement grâce à une panoplie de spectacles, restaurants, bars, espaces lounge et aires de jeu.



UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS

En 2017, le parc Jean-Drapeau s'est joint aux initiatives de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal afin de souligner et de célébrer en grand la ville de Montréal et son histoire.

Plusieurs événements et activités qui s'inscrivaient dans la **programmation officielle du 375^e anniversaire de Montréal** ont eu lieu sur le site du Parc, dont la Classique montréalaise, Polar Hero et l'illumination de la Biosphère.

La Société du parc Jean-Drapeau a elle aussi contribué aux festivités de la programmation officielle, en offrant une Fête des neiges des plus festives, ainsi qu'en présentant l'activité gratuite de réalité virtuelle et de réalité augmentée : **Terre d'expériences**. Les trois bornes de réalités virtuelles innovantes et uniques installées au Complexe aquatique en période estivale ont permis aux visiteurs de vivre des expériences immersives où les utilisateurs voyagent dans le temps, visitent les pavillons d'Expo 67, et découvrent le Parc tel qu'il sera en 2019.

L'année 2017 marquait également le **50^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967**, à l'occasion duquel le parc Jean-Drapeau et ses partenaires ont pris part aux **festivités** en offrant plusieurs activités spéciales. La Biosphère, musée de l'environnement a présenté **Écho 67**,

une exposition sur l'héritage environnemental et culturel de cet événement marquant pour le Québec. Pour sa part, le Musée Stewart a invité la population à parcourir une exposition immersive et multimédia **Expo 67 – Rêver le monde**. Le Casino de Montréal a présenté le spectacle **Un jour, un jour**, où danseurs et chanteurs ont uni leurs talents pour interpréter des chansons ayant vu le jour en 1967. Les Week-ends du monde ont aussi profité de l'occasion pour souligner les 50 ans de l'Expo 67 à leur manière. En plus d'aménager une zone permettant de découvrir les pavillons de l'époque, la Tunisie, représentée lors de l'Exposition universelle de 1967, a fait un retour au parc Jean-Drapeau 50 ans plus tard avec le Festival du Jasmin tunisien de Montréal.

Dans un contexte où Montréal célèbre son 375^e anniversaire et le 50^e d'Expo 67, le moment était privilégié pour transmettre la mémoire d'un patrimoine historique; un défi qu'ont relevé deux employées de la Société du parc Jean-Drapeau, en publiant **l'album-souvenir Deux îles, un parc, une ville... Le parc Jean-Drapeau, au coeur de l'histoire de Montréal**, un ouvrage de 100 pages relatant l'histoire du Parc à travers neuf périodes marquantes.



expo67

50ans

expo67
50ans

Le 50^e anniversaire de l'Expo 67 sera célébré pour thème : « 375 ans de la fondation de Montréal ». Les millions de visiteurs qui sont venus à la découverte du monde grâce aux différentes expositions ont été accueillis en place par les pays qui étaient invités. Ils étaient des milliers à visiter chacune des expositions thématiques. Les visiteurs ont pu assister à la fois à des spectacles, à des concerts, à des

danseuses, à des artistes de l'époque. Nous vous proposons un survol des communautés qui étaient présentes en 1967, ainsi que font partie de l'édition 2017 des Week-ends du monde, ainsi qu'un aperçu de ce qui était présenté dans chacun des pavillons de leur pays.

Les pays représentés à l'Expo 67 et qui sont présents cette année :

Jamaïque, Maroc, Algérie, Tunisie (Maroc), Cuba, Mexique, Venezuela, plusieurs pays d'Afrique

Le Pérou sera représenté au Pavillon « La Plaza de las Américas ». La Colombie sera présente avant l'événement, mais sera remplacée avec une crise humanitaire, la renoncer à une

Photo: Musée de Montréal

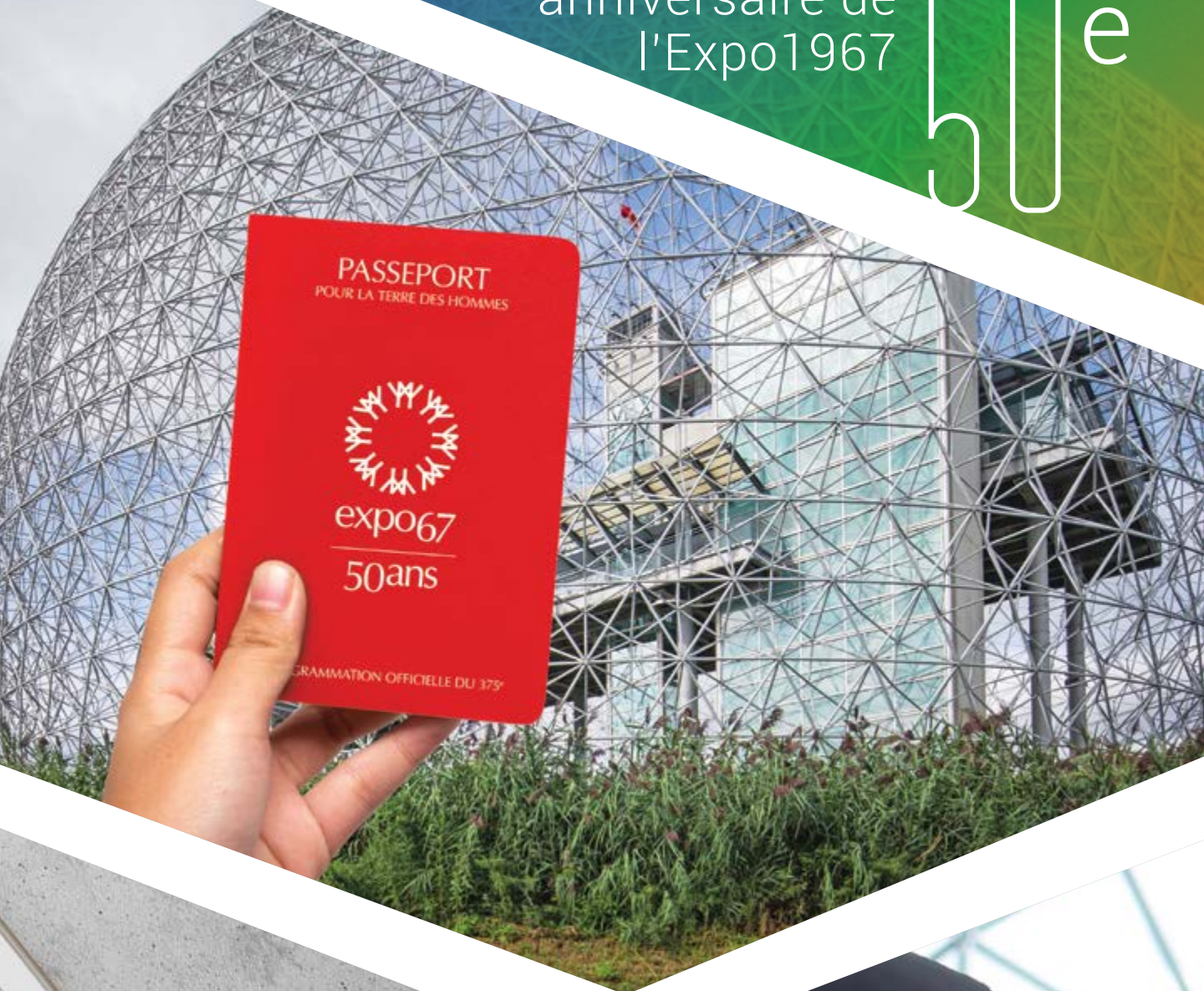


, TERRE D'EXPÉRIENCES

400 100 pages
illustrations



anniversaire de
l'Expo1967 50^e



375^e
anniversaire
de Montréal





de • voir

GRAND

ORGANISATION ET GOUVERNANCE



LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal. Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions.

La Société a pour rôle d'administrer, de développer, d'entretenir le parc Jean-Drapeau et d'en assurer l'animation par des activités touristiques et récréatives de calibre international. Son mandat figure au protocole d'entente conclu avec la Ville de Montréal, qui, par ailleurs, précise le partage des responsabilités de chaque entité.

Responsabilités de la Société :

- Conservation, protection et mise en valeur des espaces verts et bleus
- Gestion du site (accueil, sécurité, signalisation)
- Circulation, accès et stationnement
- Identité visuelle et image du Parc
- Animation auprès du grand public
- Gestion et préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements
- Gestion des relations avec les partenaires des deux îles

Responsabilités de la Ville :

- L'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les égouts et l'aqueduc
- Le financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI)
- L'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments
- L'installation, la conservation et la restauration des œuvres d'art public



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTHIQUE

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal à caractère public dont les administrateurs sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Dans l'accomplissement de sa mission, la Société, guidée par ses valeurs, entend être une source de fierté collective et mériter la confiance et le respect des citoyens. En ce sens, les administrateurs ont adopté un code d'éthique et de conduite qui respecte les principes établis par le *Code civil du Québec* et qui s'inspire du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* applicable aux administrateurs de sociétés d'État nommés par le Gouvernement du Québec. Tous les administrateurs de la SPJD doivent respecter ce code, en signant une déclaration d'intérêts et un serment d'engagement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formé de neuf sièges, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par les quatre comités en place, il veille à la saine gestion de la Société. Celle-ci rend des comptes au comité exécutif de la Ville de Montréal sur une base régulière, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers que pour la planification et la gestion du programme triennal d'immobilisations (PTI). Toute dépense de plus de deux millions de dollars ou toute entente dont la durée est supérieure à cinq ans doit être soumise au comité exécutif de la Ville pour approbation.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RH *Comité des ressources humaines*

Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les orientations et stratégies en matière de gestion des ressources humaines de la Société du parc Jean-Drapeau, notamment en ce qui a trait à l'évaluation de rendement, la planification de la relève, les politiques salariales et les pratiques générales de ressources humaines de la Société.

- Philippe Duval, président
- Louise Champoux-Paillé, membre
- Nathalie Benoit, membre
- Judy Sheehan, membre

A *Comité d'audit*

Le comité d'audit est chargé d'aider le conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard de la qualité et de l'intégrité de l'information financière en examinant les documents financiers et en présentant des recommandations et des conseils sur les stratégies, les initiatives et les politiques en matière de gestion financière et de contrôles internes.

- Paule Bouchard, présidente
- Pierre Deschênes, membre
- Philippe Duval, membre

MV Comité Modus Vivendi

Le comité Modus Vivendi est chargé de faire ressortir et respecter l'identité, l'essence et le génie du lieu distinctif au parc Jean-Drapeau, en interrelation continue avec les premiers utilisateurs et contributeurs du Parc, les citoyens et les partenaires. Il accompagne la Société dans la définition et l'application de sa mission, sa vision, ses valeurs et ses orientations stratégiques. Il veille également à ce que la sélection des projets de développement et la structure des ententes de partenariat respectent ces grandes orientations.

- Pierre Deschênes, président
- Nathalie Benoit, membre
- Paul-Antoine Troxler, membre

G Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en examinant tous les aspects du cadre de gouvernance du conseil, pour s'assurer que ce dernier fonctionne de manière efficiente et efficace afin d'appuyer les opérations de la Société du parc Jean-Drapeau.

- Marie-Josée Neveu, présidente
- Danièle Henkel, membre
- Louise Champoux-Paillé, membre





DANIÈLE HENKEL G

Présidente

Présidente-directrice générale et fondatrice de Danièle Henkel inc



LOUISE CHAMPOUX-PAILLÉ RH G

Administratrice

MBA et administratrice de sociétés certifiée (ASC)



NATHALIE BENOÎT RH MV

Administratrice

Directrice de la promotion institutionnelle, Université du Québec à Montréal



MARIE-JOSÉE NEVEU G

Administratrice

Associée chez Fasken Martineau



PAULE BOUCHARD, A
FCPA, FCA

Administratrice

Syndic à l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec



MARC-ANDRÉ GADOURY

Membre observateur

Conseiller Ville de Montréal

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES **RH**COMITÉ D'AUDIT **A**COMITÉ DE GOUVERNANCE **G**COMITÉ MODUS VIVENDI **MV**JUDY SHEEHAN **RH****Présidente**

Assistance RH

PHILIPPE DUVAL **RH** **A****Administrateur**

Président et chef de la direction, Uniprix

PIERRE DESCHÊNES **A** **MV****Administrateur**

Président Projets Daima

PAUL-ANTOINE TROXLER **MV****Administrateur**Directeur éducation et recherche,
Conseil du bâtiment durable du Canada

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



RONALD CYR

Directeur général

Mandat : La direction générale chapeaute l'ensemble des directions de la Société dans la gestion et le développement de l'actif et de la programmation du parc Jean-Drapeau, tout en assurant une liaison constante entre les diverses instances décisionnelles que sont le conseil d'administration, la haute direction et la Ville de Montréal.



FRANÇOIS CARTIER

Directeur Marketing, développement commercial et communications

Mandat : Initier, coordonner et promouvoir l'ensemble des événements du parc Jean-Drapeau, de la programmation à la planification des événements, en passant par la gestion des sites récréatifs, du service à la clientèle, des communications et du marketing.



MARC-ANDRÉ DAWSON

Directeur Opérations

Mandat : La direction des opérations entretient et protège les actifs naturels et bâtis de la Société. En plus d'offrir un soutien opérationnel et technique, elle est aussi responsable de la logistique entourant les événements internes et externes organisés au Parc.

CODE DE DÉONTOLOGIE ET RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

À leur entrée en poste, les nouveaux employés de la Société du parc Jean-Drapeau doivent signer le **Code de déontologie et règles de régie interne** de la SPJD. Ce document énonce les comportements professionnels appropriés à adopter, et indique certains paramètres pour la prise de décisions des employés et des dirigeants dans le cadre de leurs fonctions. On y retrouve des clauses relatives à la confidentialité, à la communication avec les médias, aux rapports avec les tiers et aux conflits d'intérêts.



MARIO DUGUAY ING

Directeur Infrastructures et gestion de projets

Mandat : La direction Infrastructures et gestion de projet supervise l'ensemble des grands projets de développement ainsi que les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations (PTI). Elle assure la gestion de projets, la mise à niveau, le maintien et le développement des actifs immobiliers de la Société.



JEAN-FRANÇOIS MATHIEU CPA, CMA

Directeur de l'administration

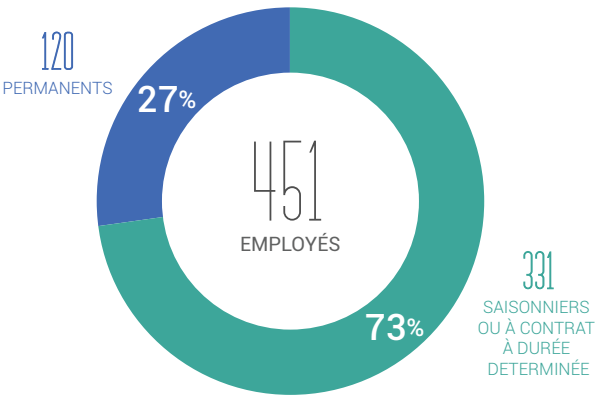
Mandat : La direction de l'administration a le mandat d'assurer une saine gestion des fonds de l'organisation, en plus de gérer quotidiennement les ressources humaines et de coordonner les services des finances, des approvisionnements, des affaires juridiques, des technologies de l'information et des archives.

LES EMPLOYÉS

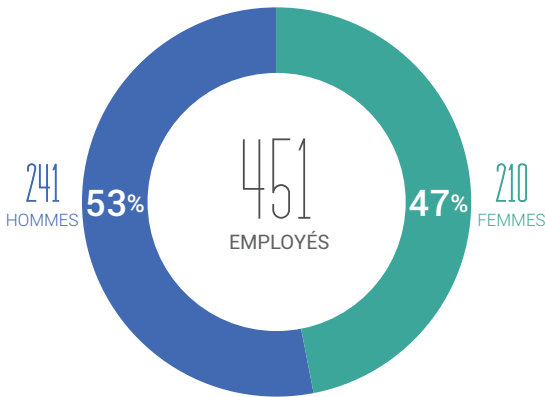
Dévoués, impliqués et passionnés, les employés de la Société du parc Jean-Drapeau constituent la plus grande richesse de l'organisation. Chaque jour, ils s'investissent afin de faire du Parc un site accueillant, sécuritaire et divertissant pour tous les visiteurs.

La SPJD tient à retenir les personnes de talent, à les fidéliser et à les mobiliser. Pour ce faire, elle mise sur :

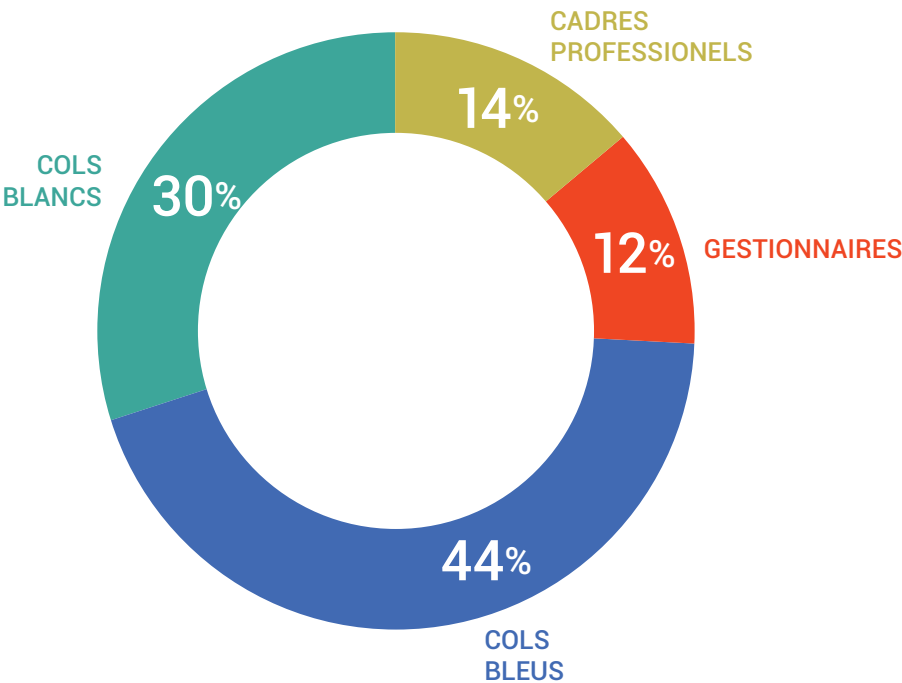
- La santé et mieux-être au travail
- L'embauche de ressources spécialisées et le développement de leurs compétences
- De saines relations de travail
- L'innovation au sein des équipes et des processus



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR STATUT



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS SELON LE SEXE



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI







pou • voir

GRAND

RÉALISATIONS 2017

FAITS SAILLANTS 2017

8 331 407

VISITEURS 

au parc Jean-Drapeau incluant
l'achalandage des partenaires

71 ÉVÉNEMENTS 

Lancement de

60 APPELS
D'OFFRES 

47%



taux d'auto-financement

1 CHANTIER



de construction majeur (PAMV)

917 202 \$

de revenus de location

BONS COUPS

AMÉNAGEMENT DE SITES TEMPORAIRES POUR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les travaux de construction du Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV) ayant débuté sur l'île Sainte-Hélène en juillet 2017, la Société du parc Jean-Drapeau a dû composer avec des enjeux logistiques importants afin de présenter, tel que prévu, les événements majeurs comme le Grand Prix du Canada, les Week-ends du monde, Piknic Électronik et le festival Osheaga.

Trois sites alternatifs ont été aménagés sur l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame, entraînant des ajustements au niveau des accès pour la clientèle, et nécessitant une rigueur exemplaire de la part de tous les acteurs impliqués dans le montage et le démontage de ces sites événementiels.

L'équipe de la Société du parc Jean-Drapeau a collaboré étroitement avec les partenaires, les promoteurs et la clientèle, afin d'atteindre les objectifs suivants : assurer la sécurité des visiteurs et faire de chaque événement un succès, sans toutefois nuire à l'avancement des travaux. Ces objectifs ont été atteints grâce à une synergie exceptionnelle.

CRÉATION DU COMITÉ AVISEUR PARITAIRE SUR LA PRATIQUE SPORTIVE SUR LE CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE

En mai 2017, le Comité aviseur paritaire sur la pratique sportive au parc Jean-Drapeau a été créé, afin de discuter des solutions aux divers enjeux entourant l'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve. Dans les prochaines années, la Société du parc Jean-Drapeau poursuivra sa collaboration avec les représentants des différentes fédérations sportives (Parasports Québec, la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes, Vélo Québec, Triathlon Québec), la STM et la Ville de Montréal afin de favoriser une utilisation sécuritaire de la piste et d'améliorer l'expérience pour tous les usagers.

ALBUM-SOUVENIR

Mettre bout à bout l'histoire du parc Jean-Drapeau de 1535 à nos jours, c'est le défi relevé par deux employées de la Société du parc Jean-Drapeau en 2017, en collaboration avec plusieurs autres membres de l'équipe. Il en résulte un ouvrage inédit de 100 pages et 400 illustrations, relatant l'histoire du Parc à travers neuf périodes marquantes. En plus d'être un legs pour la Société et Montréal, cet album-souvenir démontre également tout l'attachement des employés envers le Parc.





PROJETS D'ENVERGURE

L'année 2017 a marqué un tournant important dans l'histoire du parc Jean-Drapeau, alors que plusieurs projets de revitalisation ont été lancés. À terme, ces projets innovants renforceront le positionnement du Parc en tant que destination de calibre international, tant sur le plan des infrastructures que de la programmation événementielle. Dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, le plus important projet de construction des 25 dernières années a été initié, promettant la modernisation complète du secteur sud de l'île Sainte-Hélène d'ici 2019. Un projet structurant parmi plusieurs autres qui témoigne du vent de changement au Parc.

RÉALISATIONS 2017

Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV)

- Début des travaux de construction  **p.46**
- Lancement de l'appel d'offres pour l'entrepreneur général
- Lancement de l'appel d'offres pour l'achat des pavés de l'allée Calder
- Autorisations des instances gouvernementales et municipales pour la réalisation du projet (MAMOT, MDDELCC, MCC, Service de l'eau de la Ville de Montréal, CSEM et STM)
- Début des travaux de construction par l'entrepreneur général Pomerleau

Zone hospitalité du circuit Gilles-Villeneuve

- Lancement des appels d'offres pour l'entrepreneur général
- Début des travaux de construction par l'entrepreneur Groupe TNT

Réfection des paddocks du circuit Gilles-Villeneuve

- Présentation du concept final  **p.48**
- Lancement de l'appel d'offres pour l'entrepreneur général

Plan directeur 2018-2028

- Réalisation de plusieurs études en prévision des consultations publiques pour le Plan directeur 2018-2028
 - Analyse des enjeux de l'offre dans une optique d'amélioration continue de l'expérience des visiteurs du parc Jean-Drapeau
 - Définition des lignes directrices visant la gouvernance ouverte au parc Jean-Drapeau
 - Réflexion stratégique sur le développement durable
 - Réflexion sur l'arbre, le fleuve et le paysage
 - Mobilité au parc Jean-Drapeau : état des lieux, enjeux et premiers constats
 - Visions d'aménagement pour le parc Jean-Drapeau

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR

En 2017, le Parc a entamé la réalisation de la première phase du Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV), un projet d'aménagement contemporain de la portion sud de l'île Sainte-Hélène, qui consiste en la construction d'un amphithéâtre naturel ayant une capacité de 65 000 personnes, et l'agrandissement de l'allée centrale permettant de relier la sculpture *L'Homme* d'Alexander Calder, à la Biosphère et au pont du Cosmos.

L'aménagement de cette allée permettra notamment d'optimiser les services d'accueil, de restauration, de sécurité et de transport actif et collectif. De plus, le nouvel aménagement prévoit la création d'une promenade riveraine, d'un village événementiel et d'une agora naturelle. La première phase du projet sera terminée en décembre 2018 et l'ouverture officielle du nouveau site est prévue à l'été 2019.

Moderniser pour assurer la pérennité

Inauguré en 1992, le parterre du secteur sud de l'île Sainte-Hélène a accueilli au fil des ans de nombreux spectacles et des événements d'envergure dans des installations temporaires et peu adaptées. Il est donc devenu évident que le site ne répondait plus aux standards internationaux en ce qui concerne, entre autres, les accès, la sécurité, les zones de dégagement, la sonorisation et la scénographie. De plus, dans une perspective de développement

économique et culturel, la Société du parc Jean-Drapeau et la Ville de Montréal souhaitent se doter d'infrastructures de haut niveau, afin de continuer à attirer une variété d'artistes internationaux et de développer d'autres créneaux événementiels. C'est donc dans l'optique de revitaliser les infrastructures actuelles que le projet a été mis sur pied.

Objectifs du projet

- Recréer l'esprit d'Expo 67
- Devenir une destination en soi
- Conjuguer nature et culture
- Révéler le génie du lieu

Un site animé tout au long de l'année

Tous les secteurs du projet ont été conçus afin qu'une variété d'événements puissent être tenus 12 mois par année, qu'ils soient de petite ou grande envergure. Le site sera également l'endroit idéal pour que les usagers viennent simplement profiter de la nature à proximité de la Ville, de la vue imprenable sur le centre-ville de Montréal, et de l'ambiance décontractée et animée du site hors événement. Une offre alimentaire de qualité sera proposée aux visiteurs au nouveau pavillon de restauration et un pavillon d'accueil qui proposera un éventails d'activités dont de nombreux circuits thématiques. L'intégration de sections ombragées, d'îlots de fraîcheur et de brumisateurs rendra l'allée centrale idéale pour les promenades et la contemplation du site.





73,4 M\$
Budget

38,4 M\$
VILLE DE MONTRÉAL

35 M\$
MINISTÈRE DES AFFAIRES
MUNICIPALES ET DE
L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

EXEMPLES D'ACTIVITÉS
QUI POURRAIENT ÊTRE
ORGANISÉES SUR LE
NOUVEAU SITE :

- Pique-niques collectifs ou thématiques
 - Rassemblements de yoga
 - Compétitions de cerfs-volants été comme hiver
 - Labyrinthe de glace
 - Courses de voitures téléguidées
 - Village de glace illuminé
 - Courses de drones
 - Rassemblements automobiles
 - Expositions d'art public
 - etc.
- 

LES NOUVEAUX PADDOCKS SERONT
AMÉNAGÉS SUR 3 ÉTAGES,
RÉPARTIS COMME SUIV :

- 1^{er} étage :
Garage des équipes, tour de
contrôle et locaux pour le personnel
- 2^e étage :
Loges, tour de contrôle, podium
et espaces médias
- 3^e étage :
Loges et terrasse



48 M\$
Budget
estimé

30 M\$
VILLE DE MONTRÉAL

18 M\$
GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC



PROJET DE RÉFECTION DES PADDOCKS

Reconnu comme le plus grand événement touristique au pays, le Grand Prix du Canada bénéficie d'un rayonnement international incomparable, et rassemble chaque année plus de 250 000 visiteurs au parc Jean-Drapeau. Construites en 1988, les infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve ont dépassé leur durée de vie utile et leur mise à niveau s'imposait. Les exigences du Championnat de Formule Un ont beaucoup évolué depuis le premier Grand Prix du Canada en 1978, notamment en termes d'accueil des équipes et des besoins technologiques liés entre autres aux garages, à la tour de contrôle et aux espaces médias.

Actualiser les infrastructures

Dans le cadre du renouvellement de l'entente relative au Grand Prix du Canada de 2017 à 2029, la Société du parc Jean-Drapeau s'est engagée à contribuer à la réfection et à l'agrandissement des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve. L'objectif du

projet est d'actualiser les équipements des paddocks, selon les exigences de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) et de la Formula One World Championship (FOWC), tout en augmentant la capacité des loges au-dessus des garages à 5 000 personnes, comparativement à 1 800 actuellement. Le bâtiment sera notamment muni d'un monte-charge permettant d'acheminer vers chacun des paliers des voitures ou du mobilier lourd, ainsi que d'un ascenseur vitré pour les personnes à mobilité réduite.

Un bâtiment multifonctionnel

La construction du nouveau bâtiment permettra de regrouper tous les services en un seul endroit. La SPJD a travaillé avec ses partenaires afin d'imaginer un bâtiment moderne, accessible, à la fine pointe de la technologie et qui pourra être utilisé à d'autres fins que la tenue du Grand Prix du Canada.

S
K
C
O
D
P
A
D



PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

En 2017, le parc Jean-Drapeau a présenté une programmation événementielle tout aussi variée et excitante que par les années passées; un défi de taille pour les équipes impliquées qui ont dû jongler avec les contraintes découlant de la relocalisation des événements majeurs sur l'île Notre-Dame et sur l'île Sainte-Hélène. La mise en chantier du PAMV a également entraîné la fermeture du Complexe aquatique pour la saison 2017, afin d'assurer la sécurité du public.

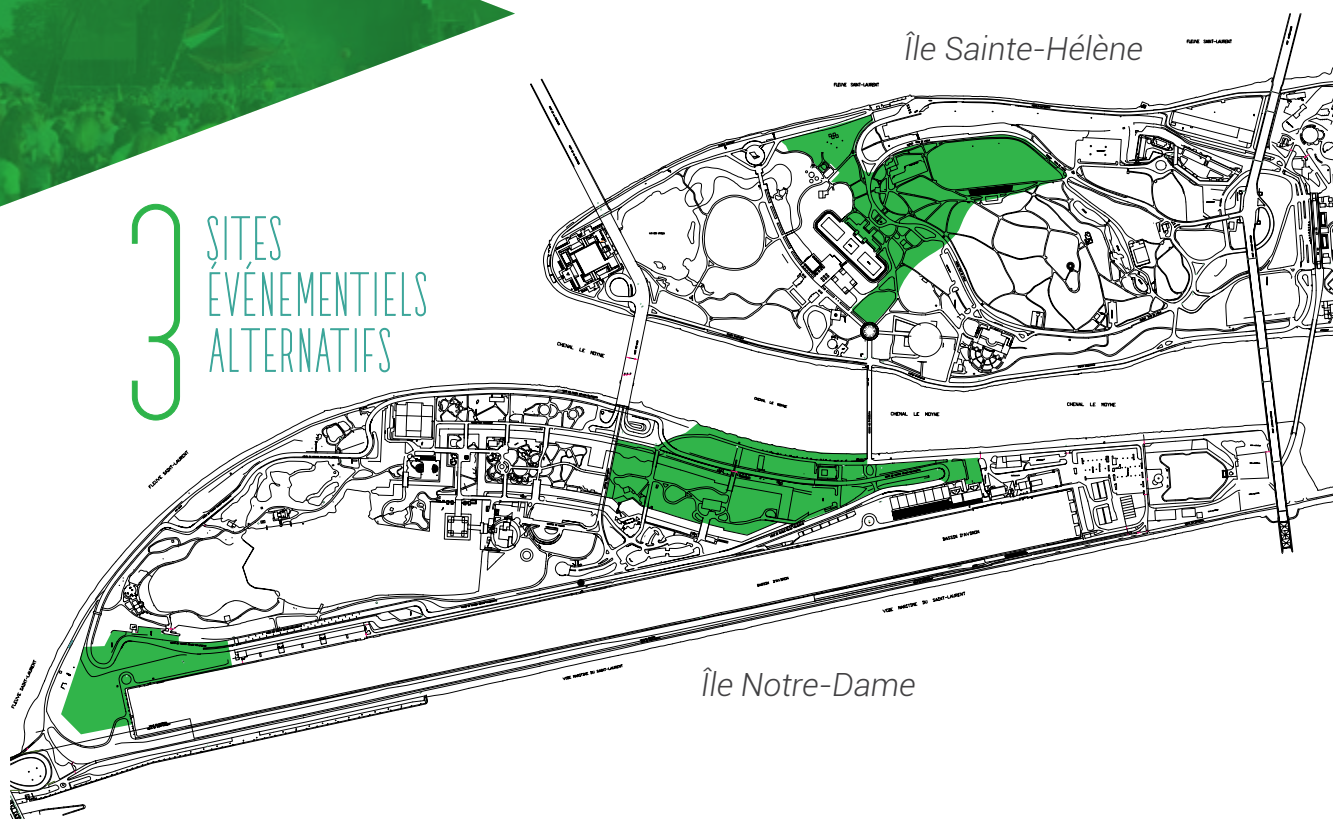
RÉALISATIONS 2017

- Coordination de 71 événements
- Bonification de la programmation de la Fête des neiges et relocalisation des activités à la Plaine des jeux  **p.52**
- Relocalisation des événements sportifs du Complexe aquatique dans d'autres piscines de Montréal en raison de la fermeture des installations pour l'été 2017
- Conception et montage d'un nouveau site temporaire sur l'île Notre-Dame pour la tenue des événements majeurs (Week-ends du monde, Osheaga, '77 Montréal, ÎleSoniq, Metallica, Guns N' Roses)
 - Analyse de faisabilité logistique des projets
 - Élaboration d'un plan opérationnel pour chaque événement
 - Coordination avec les services internes
 - Supervision lors du montage, de la réalisation et du démantèlement des événements
- Bonification de la programmation des Week-ends du monde avec plusieurs nouveautés dont une zone de célébrations du 50^e de l'Expo 67, une expérience immersive avec Audiotopie et la présence de Belle et Bum au lancement  **p.54**
- Mise en place de mesures de sécurité additionnelles lors des Week-ends du monde
 - Entrée unique sur le site
 - Fouille systématique avec arche de détection de métal
 - Périmètre de sécurité étanche
 - Augmentation du nombre d'agents de contrôle et périphérique
 - Optimisation du support des groupes spécialisés
 - Amélioration de l'éclairage de certains secteurs
- Signature d'une entente de deux ans avec Piknic Électronik sur le site alternatif de la Plaine de jeux
- Signature des nouvelles ententes 2017-2029 pour la tenue du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve
- Mise en place de l'activité de réalité virtuelle Terre d'expériences avec près de 15 000 visionnements durant l'été
- Trois journées thématiques à la plage Jean-Doré
 - Party Bulles
 - Noël des baigneurs
 - Party Western
- Prospection de divers projets de programmation pour l'inauguration de l'amphithéâtre en 2019

complément d'information



3 SITES ÉVÉNEMENTIELS ALTERNATIFS





109 111
visiteurs

96 %
Taux de
satisfaction

72 %
Nouveaux
visiteurs



FÊTE DES NEIGES DE MONTRÉAL

***Tous les week-ends du
14 janvier au 5 février 2017***

Grâce à plusieurs nouveautés et à des conditions climatiques favorables, l'édition 2017 de la Fête des neiges de Montréal a accueilli 109 111 personnes; une hausse de 7 % par rapport à l'achalandage de l'année précédente.

Les visiteurs ont été nombreux à apprécier le nouveau site de la Fête qui offre une vue imprenable sur le centre-ville de Montréal, et dont la configuration facilite les déplacements pour les petits et les grands.

Bien que les activités incontournables comme les Glissoires sur tubes, la Tyrolienne et l'Atelier des petits doigts aient encore eu la cote cette année, c'est le nouveau bateau de glace animé par

Capitaine Crinière et ses acolytes qui a volé la vedette de la Fête. Offrant la possibilité à toute la famille de glisser dans un décor enchanteur, cette nouvelle et impressionnante attraction installée au cœur du site a fait vivre des moments magiques à tous ceux qui sont montés à bord.

Les spectacles en plein air et les ateliers sur la scène principale ont eux aussi connu beaucoup de succès. Mentions spéciales à la visite de l'équipe de la Pat'Patrouille qui en a mis plein la vue aux enfants, à la prestation d'Alter Ego qui a fait danser la foule, ainsi qu'à l'initiation aux sabres laser qui en a fait retomber plusieurs en enfance.

N D E





WEEK-ENDS DU MONDE

8, 9, 15 et 16 juillet 2017

C'est dans une ambiance des plus festives que s'est tenue l'édition 2017 des Week-ends du monde, présentée par Loto-Québec. Cet événement gratuit qui célèbre la diversité culturelle de Montréal a accueilli plus de 105 000 visiteurs; un franc succès considérant la capacité réduite du nouveau site temporaire.

Pour la 13^e édition, toutes les communautés ont été rassemblées sur l'île Notre-Dame dans un lieu convivial, favorisant l'échange et le partage des cultures. Pendant les quatre jours de l'événement, les visiteurs ont pu voyager

facilement d'une scène à l'autre, réalisant ainsi un tour du monde musical, festif et gastronomique, unique en son genre.

Les festivaliers ont pu parcourir les quatre coins du globe grâce à une programmation culturelle diversifiée.

Les festivals jamaïcain, cubain, mexicain, péruvien, vénézuélien et colombien, ainsi que l'événement *Québec-Mahgreb* :

la grande fête qui était de retour pour une 2^e année, ont tous attiré les foules.





+ DE 20
Communautés
représentées

94 %
Taux de
satisfaction

61 %
Nouveaux
visiteurs
(+13% VS 2016)

105 171
Visiteurs





MAINTIEN DES ACTIFS

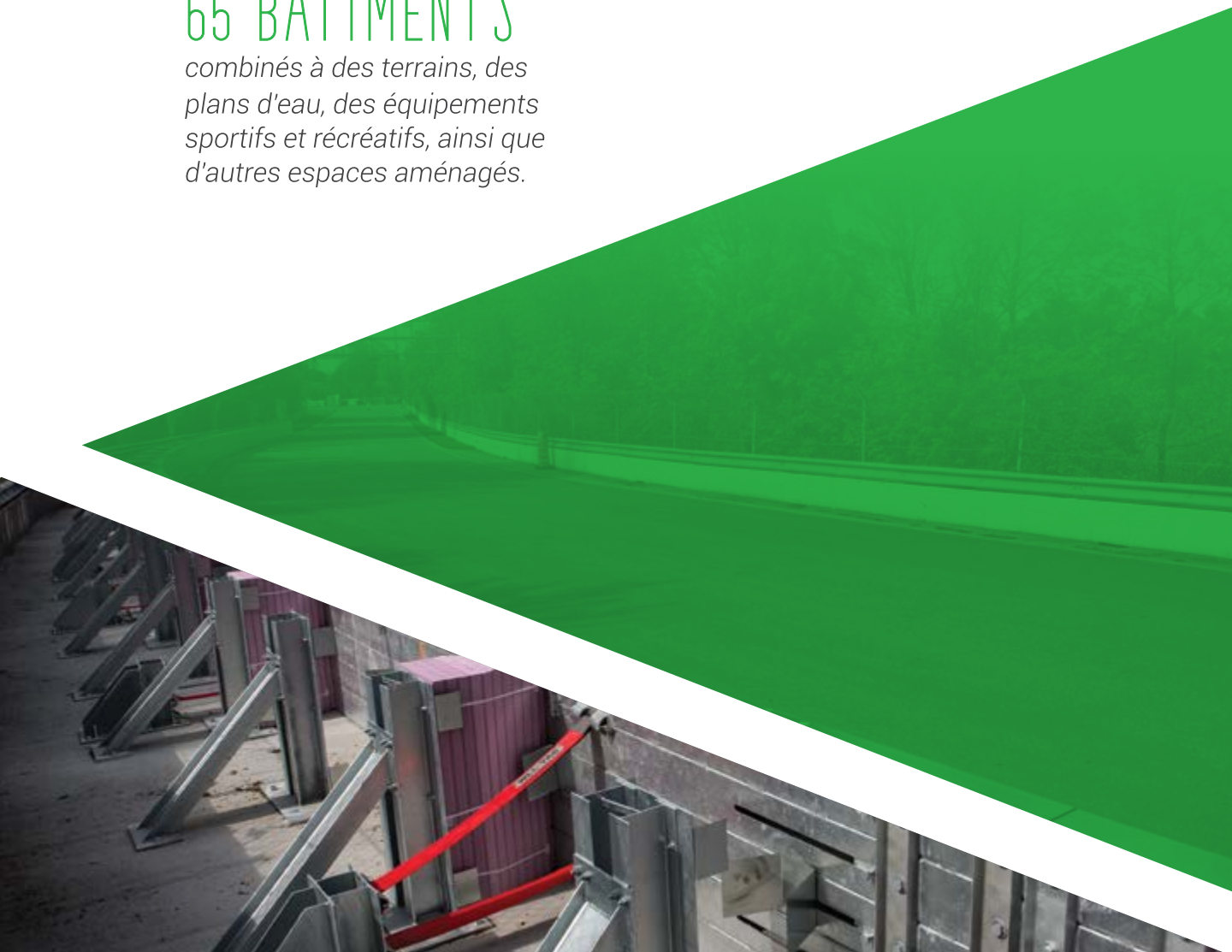
Habité et façonné par l'histoire, le parc Jean-Drapeau est reconnu pour la richesse de son patrimoine immobilier. C'est dans un effort continu de revitalisation et de maintien de cet héritage, que plusieurs projets ont eu lieu cette année, afin d'assurer la pérennité des infrastructures et d'améliorer la qualité des installations.

PARC IMMOBILIER COMPOSÉ DE 65 BÂTIMENTS

combinés à des terrains, des plans d'eau, des équipements sportifs et récréatifs, ainsi que d'autres espaces aménagés.

RÉALISATIONS 2017

- Début des travaux de réfection des toiles tendues et de l'éclairage du Pavillon du Canada
- Début des travaux de remplacement du système de câbles et des bouées du Bassin olympique
- Début des travaux de réaménagement extérieur du Quartier des athlètes
- Travaux de mise à niveau du circuit Gilles-Villeneuve réalisés par la SPJD (réasphaltage, mise aux normes des murets, clôtures et barrières de sécurité)



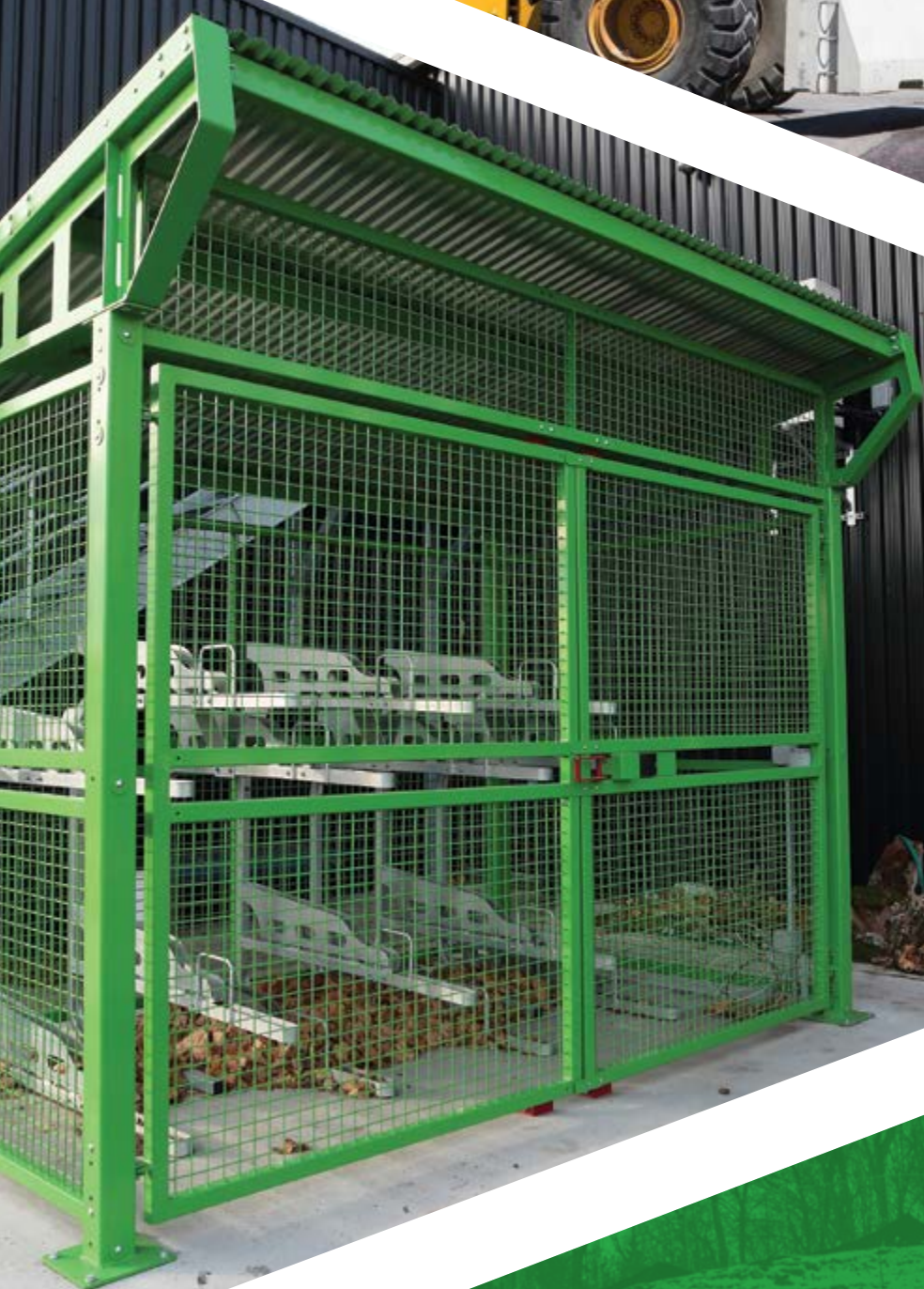
ADMINISTRATION ET GESTION INTERNE

Le virage de renouveau des grands projets du Parc a aussi eu écho dans la gestion interne de la Société dont la croissance se poursuit. Plusieurs processus ont été réévalués, améliorés ou élaborés afin d'optimiser l'efficacité de l'organisation.

RÉALISATIONS 2017

- Mise en place d'une structure de gestion des contentieux
- Implantation d'une nouvelle charte comptable permettant d'avoir une meilleure vue d'ensemble des projets et de faire une reddition de comptes plus efficace
- Implantation d'un cube financier
- Mise en place d'un bureau de projets à la direction des infrastructures et de la gestion de projets (IGP)
 - Recrutement du nouveau directeur IGP
 - Constitution d'une équipe élargie pour la réalisation des grands projets (Réfection des paddocks et PAMV)
- Refonte du processus de gestion de la performance
- Bonification des processus d'embauche et d'intégration
- Signature et implantation de la convention collective des cols blancs
- Formation sur la civilité et le harcèlement psychologique
- Introduction d'une pratique innovante de gestion participative et d'un laboratoire de changement
- Développement d'un code des valeurs et du code de déontologie et de conduite des employés
- Élaboration d'un guide pour faciliter l'intégration des nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'administration
- Réalisation d'études et d'analyses de marché pour le parc de véhicules de la SPJD
- Révision de plusieurs politiques et directives
 - Politique des réserves de fonds
 - Politique sur la capitalisation des immobilisations
 - Politique sur la sécurité des actifs informationnels
 - Élaboration d'une procédure de rédaction des sommaires décisionnels
- Planification et suivi de 68 appels d'offres
- Processus d'amélioration continue pour la gestion des appels d'offres





OPÉRATIONS

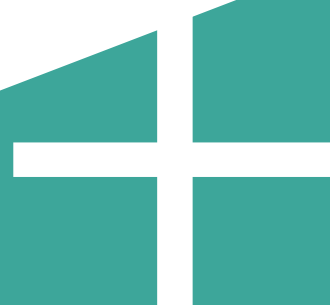
La mise en chantier du PAMV sur l'île Sainte-Hélène et la mise en place de nouveaux sites alternatifs pour les grands événements ont ajouté un défi opérationnel supplémentaire. Les équipes sur le terrain ont redoublé d'efforts et fait preuve d'une grande rigueur afin d'assurer le bon déroulement de toutes les activités du Parc. Elles ont également poursuivi l'optimisation de leurs ressources à tous les niveaux, dans un souci de modernisation et d'efficacité, tout en offrant un environnement de qualité aux visiteurs.

RÉALISATIONS 2017

- Octrois de contrats de services pour des travaux civils et arboricoles pour un montant total cumulé de 500 000 \$
- Mise en place d'un processus d'amélioration continue pour le service de la maintenance et de l'entretien
- Acquisition d'un réservoir de carburant pour l'approvisionnement en essence des véhicules du parc Jean-Drapeau
- Implantation du système de gestion (MIR) aux ateliers mécaniques et au magasin
- Installation de 14 km de fibre optique sur l'île Notre-Dame
- Mise en place d'une passerelle pour une circulation plus fluide et sécuritaire de la foule lors des grands événements entre l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame
- Gestion de 4 325 appels logés au centre des opérations et production de 242 rapports d'événements
- Élaboration d'un système de numérotation pour les équipements de sécurité liés au Grand Prix du Canada
- Modification et amélioration du trajet de la navette Plage de la STM
- Révision du calendrier des périodes d'accès au circuit Gilles-Villeneuve pour des raisons de sécurité 



Le déplacement de plusieurs événements vers l'île Notre-Dame ainsi que la modification du trajet d'autobus vers la plage Jean-Doré ont amené la Société du parc Jean-Drapeau à réduire le nombre de journées d'accès à la piste cyclable du circuit Gilles-Villeneuve pour la saison 2017. Ceci pour des raisons de sécurité et d'inaccessibilité à plusieurs tronçons de la piste. Globalement, la piste cyclable a été ouverte 141 jours sur 219.



CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE 2017

La décision de fermer le Circuit à certaines périodes s'expliquait notamment par la présence de nombreux véhicules lourds partout sur l'île Notre-Dame, la présence de centaines d'ouvriers et fournisseurs, le déplacement de structures diverses et l'utilisation du Circuit comme site événementiel. Dans ces circonstances, une cohabitation avec les clientèles régulières s'avérait impossible pour des raisons de sécurité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Riche à la fois d'un patrimoine naturel et bâti, le parc Jean-Drapeau s'efforce chaque année d'améliorer sa performance en matière de développement durable, afin de préserver ses ressources et de répondre aux nécessités actuelles, sans toutefois compromettre les besoins des générations futures. De nombreuses actions sont mises en place chaque année afin de réduire l'empreinte écologique du Parc, tout en développant sa vision à long terme au niveau social, économique et environnemental.

RÉALISATIONS 2017

- Démarches pour la réalisation d'un Plan maître forestier en accord avec la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal
 - Estimation du nombre d'arbres et de la canopée des îles du parc Jean-Drapeau
 - Programme d'entretien et de remplacement des arbres
 - Programme de développement de la canopée
 - Cartographie précise des arbres
 - Plan d'interventions arboricoles et recommandations
- Installation de six bornes de recharge pour véhicules électriques
- Élimination des imprimantes personnelles
- Plantation de 1 000 arbres
- Accueil des Entretiens Jacques-Cartier sous le thème « Mobilité et transports urbains face aux défis de la sobriété » et participation active à la table ronde
- Campagne de promotion misant sur l'utilisation du transport en commun pour les visiteurs

PREMIER
PLAN MAÎTRE
FORESTIER AU
PARC JEAN-DRAPEAU

+12 % 
d'utilisation du
transport en commun
pour venir à la Fête des
neiges de Montréal



TOUT

proche de vous



+27 % D'ABONNÉS

à la page Facebook du parc
Jean-Drapeau et de 44 % à
la page Instagram



1 300 000

visiteurs sur le
www.parcjeandrapeau.com



COMMUNICATION ET MARKETING

Promouvoir et informer sont les deux mots d'ordre qui ont guidé l'équipe Communication-marketing, alors que tous les événements de l'été ont eu lieu dans un contexte où de nombreux changements étaient à prévoir.

Réalisations 2017

- Lancement d'un appel d'offres pour redéfinir l'image de marque
- Conférence de presse expliquant les enjeux découlant des travaux du chantier du PAMV
- Développement et bonification d'outils afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la communication externe
- Collaboration avec les fédérations sportives et communication active avec les clientèles en prévision de la fermeture du Complexe aquatique
- Collaboration étroite avec les partenaires insulaires du parc Jean-Drapeau dans un contexte de modification des accès (métro, voies véhiculaires, fermeture occasionnelle du circuit Gilles-Villeneuve)
- Développement avec Tourisme Montréal et la Ville de Montréal d'un plan d'actions pour l'accueil d'événements sportifs majeurs
- Obtention d'une première subvention de Tourisme Québec pour les Week-ends du Monde
- Analyse du potentiel locatif du bâtiment Hélène-de-Champlain et des nouveaux paddocks





EXPÉRIENCE CLIENT

Le parc Jean-Drapeau accueille chaque année des millions de visiteurs en quête d'une expérience unique. Au sein d'un seul et même site se côtoie une diversité impressionnante de visiteurs, que ce soit des amoureux de la nature, des athlètes de haut niveau, des familles, des amateurs de festivals de musique ou des fervents d'art public. Le Parc se distingue par la variété de son offre et il doit à cet égard bien connaître sa clientèle. Des efforts particuliers ont été déployés en 2017 dans ce sens, outillant ainsi la Société à mieux répondre aux besoins de ses visiteurs.

Réalisations 2017

- Développement d'un plan « Expérience client »
- Réalisation de huit sondages auprès de la clientèle
- Réaménagement d'une concession alimentaire à la sortie du métro en raison des travaux de construction du PAMV
- Maintien d'une offre concurrentielle pour les espaces locatifs dans un contexte de relocalisation des événements d'envergure sur l'île Notre-Dame
- Création d'un chandail pour les employés à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Expo
- Mise en place d'un projet pilote de compteurs intelligents pour évaluer l'achalandage vélo sur le site
- Création d'un Comité aviseur paritaire pour la pratique du vélo au parc Jean-Drapeau



Sondages complétés

L'OFFRE ALIMENTAIRE AU PARC
PROFIL DE LA CLIENTÈLE À
LA FÊTE DES NEIGES ET AUX
WEEK-ENDS DU MONDE
PROJET CLIENT MYSTÈRE
PROFIL DE LA CLIENTÈLE DU PARC
NOTORIÉTÉ DU LOGO DE LA SPJD

96 %

Taux de
satisfaction des
visiteurs à l'égard
de l'expérience de
visite au Parc







re • voir

GRAND

REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE FINANCIÈRE

En 2017, la Ville de Montréal a formulé divers mandats additionnels à la Société du parc Jean-Drapeau. Ceci a engendré de nouvelles mesures en terme de croissance des revenus, ainsi que des mesures de contrôle

des dépenses. Ajouté à cela, les stratégies financières mises en place ont permis à la Société du parc Jean-Drapeau de terminer l'année avec un excédent de 0,4 M\$.

Le tableau 1 ci-dessous résume les résultats de la dernière année

CATÉGORIE	RÉEL 2017	RÉEL 2016	ÉCART	
			\$	%
Revenus	26 985 622 \$	25 510 582 \$	1 475 040 \$	6 %
Charges	26 539 805 \$	24 384 915 \$	2 154 890 \$	9 %
Excédent	445 817 \$	1 125 667 \$	(679 850) \$	-60 %

REVENUS DE 27,0 M\$ - HAUSSE DE 6 %

Taux d'autofinancement de 47 %

Les revenus totaux sont passés de 25,5 M\$ à 27,0 M\$, soit une augmentation de 6 %. Le tableau 2 ci-dessous résume les revenus par nature.

NATURE	RÉEL 2017	RÉEL 2016	ÉCART	
			\$	%
Revenus autonomes (SPJD)	12 603 473 \$	12 972 640 \$	(369 167) \$	-3 %
Contribution de la Ville de Montréal	11 706 000 \$	11 706 000 \$	- \$	0 %
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	2 676 149 \$	831 942 \$	1 844 207 \$	222 %
Total	26 985 622 \$	25 510 582 \$	1 475 040 \$	6 %

Les revenus autonomes s'élèvent à 12,6 M\$, soit une diminution de 0,4 M\$ (-3 %).



POUR L'EXERCICE 2017, LA CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL PERMETTANT À LA SPJD D'EXERCER SES ACTIVITÉS COURANTES D'EXPLOITATION ET DE PROGRAMMATION A ÉTÉ MAINTENUE À 11,7 M\$.

EN 2017, LA VILLE DE MONTRÉAL A VERSÉ À LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU UNE CONTRIBUTION D'UN MONTANT DE 2,7 M POUR FINANCER LES DIFFÉRENTS PROJETS DU PARC. CES ACTIONS INCLUENT NOTAMMENT LA TENUE DES WEEK-END DU MONDE, LA CONDUITE D'ÉTUDES LIÉES AUX FUTURES ACTIVITÉS DU PARC ET LES FRAIS Y AFFÉRENTS. SONT ÉGALEMENT COMPRIS LES TRAVAUX DESTINÉS À LA PRÉPARATION DES INSTALLATIONS DE LA ZONE HOSPITALITÉ DU GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU CANADA, AINSI QUE LES TRAVAUX ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION FORÊT URBAINE.

REVENUS AUTONOMES DE 12,6 M\$

L'exercice financier 2017 présente une diminution des revenus autonomes de 0,4 M\$ (-3 %).

Cette diminution s'explique en grande partie par les faits saillants suivants :

- La fermeture du complexe aquatique ainsi que les mauvaises conditions météorologiques durant l'été 2017 ont eu pour effet de diminuer nos droits d'entrées de 50 % et nos revenus de location de 9 %.
- Les travaux reliés au PAMV sur l'île Sainte-Hélène ont réduit l'espace disponible aux commandites, par conséquent les revenus associés aux commandites ont diminués de 26 % en 2017.

Par contre, d'autres secteurs tels que les événements ont généré plus de revenus, notamment en raison de meilleur résultats reliés aux ententes événementielles.

L'augmentation du nombre des événements a eu pour effet de générer plus de revenus en 2017.

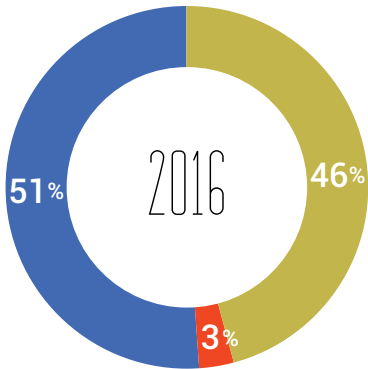
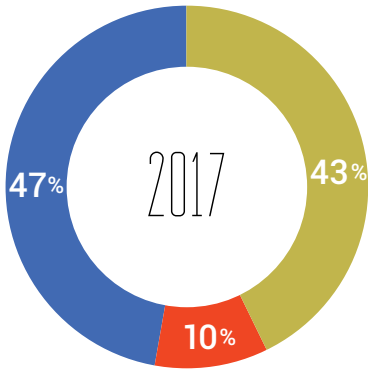
Le tableau 3 ci-dessous résume les revenus autonomes par nature.

NATURE	RÉEL 2017	RÉEL 2016	ÉCART	
			\$	%
Événements	5 438 237 \$	4 841 786 \$	596 451 \$	12 %
Locations	917 202	1 009 770	(92 568)	-9 %
Stationnements	1 596 721	1 564 845	31 876	2 %
Droits d'entrée	575 417	1 141 715	(566 298)	-50 %
Commandites	324 410	435 519	(111 109)	-26 %
Concessions	217 643	264 246	(46 603)	-18 %
Énergie	3 377 942	3 500 219	(122 277)	-3 %
Intérêts	89 502	73 982	15 520	21 %
Autres	66 399	140 558	(74 159)	-53 %
Total	12 603 473 \$	12 972 640 \$	(369 167)\$	-3 %

La Ville de Montréal a confié d'autres mandats à la SPJD. La contribution de 831 942 \$ en 2016 a été augmentée à 2 676 149 \$ en 2017. Cela a eu pour effet de diminuer le taux d'autofinancement de 51 % à 47 % pour l'année 2017.

En 2017, la Ville de Montréal a versé à la Société du parc Jean-Drapeau une contribution d'un montant de 2,7 M pour financer les différents projets du Parc. Ces actions incluent notamment la tenue des Week-end du monde, la conduite d'études liées aux futures activités du Parc et les frais y afférents. Sont également compris les travaux destinés à la préparation des installations de la zone hospitalité du Grand Prix de Formule 1 du Canada, ainsi que les travaux engagés dans le cadre du plan d'action forêt urbaine.

REVENUS EN (%)



- Mandats additionnels de la Ville de Montréal
- Revenus autonomes (SPJD)
- Contribution de la Ville de Montréal

CHARGES DE 26,5 M\$ - HAUSSE DE 9 %

Les charges totales s'élèvent à 26,5 M\$, soit une augmentation de 2,1 M\$ (9 %).

Cette augmentation des charges est attribuable à l'ajout de ressources additionnelles pour mieux supporter la Société dans ses différents services : opérations, administration, communications, marketing et programmation, ainsi qu'à la direction générale. La diminution des frais de main-d'oeuvre pour la direction des infrastructures et gestion de projets est due à la capitalisation des employés.

NATURE	RÉEL 2017	RÉEL 2016	ÉCART	
			\$	%
Direction générale	672 108 \$	491 388 \$	180 720 \$	37 %
Administration	2 867 424	2 538 593	328 831	13 %
Communications, marketing et programmation	5 654 357	5 286 066	368 291	7 %
Infrastructures et gestion de projets	230 693	303 441	(72 748)	-24 %
Opérations	9 746 973	9 389 132	357 841	4 %
Énergie	4 367 262	4 460 898	(93 636)	-2 %
Projets spéciaux et frais financiers	412 433	776 288	(363 855)	-47 %
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	2 543 572	1 069 549	1 474 023	138 %
Amortissement des immobilisations corporelles	44 983	69 560	(24 577)	-35 %
Amortissement des immobilisations corporelles	69 560	77 993	(8 433)	-11 %
Total	26 539 805 \$	24 384 915 \$	2 154 890 \$	9 %





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Société du parc Jean-Drapeau

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Société du parc Jean-Drapeau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société du parc Jean-Drapeau au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale de la Ville de Montréal,

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Montréal
Le 29 mars 2018

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2017

		2017	2016
Actifs financiers			
Encaisse		17 860 \$	509 181 \$
Dépôts à terme, à 1,14 % échéant en janvier 2018 (0,67 % et 0,50 % échus en janvier 2017)		3 300 000	2 280 000
Débiteurs	(note 3)	13 442 029	5 197 062
		16 759 889	7 986 243
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	(note 5)	10 814 086	2 777 706
Revenus reportés		332 640	293 663
Retenues sur contrats		1 078 679	822 528
		12 225 405	3 893 897
Actifs financiers nets		4 534 484	4 092 346
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	(note 6)	21 196	51 599
Charges payées d'avance		201 305	167 223
		222 501	218 822
Excédent accumulé	(note 7)	4 756 985 \$	4 311 168 \$
Engagements et éventualités	(notes 13 et 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

		BUDGET 2017	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Revenus				
Événements		4 838 400 \$	5 438 237 \$	4 841 786 \$
Locations		841 100	917 202	1 009 770
Stationnements		1 200 000	1 596 721	1 564 845
Droits d'entrée		900 000	575 417	1 141 715
Commandites		358 000	324 410	435 519
Concessions		181 500	217 643	264 246
Énergie		3 296 000	3 377 942	3 500 219
Intérêts		55 000	89 502	73 982
Autres		33 000	66 399	140 558
		11 703 000	12 603 473	12 972 640
Contribution de la Ville de Montréal	(note 9)	11 706 000	11 706 000	11 706 000
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	(note 9)	2 580 000	2 676 149	831 942
		25 989 000	26 985 622	25 510 582
Inscription au calendrier de courses		17 796 100	17 796 070	17 447 128
		43 785 100	44 781 692	42 957 710
Charges (Annexe 1)				
Direction générale		467 100	672 108	491 388
Administration		2 936 400	2 867 424	2 538 593
Marketing, développement commercial et communications		5 818 400	5 654 357	5 286 066
Infrastructures et gestion de projets		668 500	230 693	303 441
Opérations		8 998 200	9 746 973	9 389 132
Énergie	(note 11)	4 430 200	4 367 262	4 460 898
Projets spéciaux et frais financiers		341 200	412 433	776 288
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	(note 9)	2 760 000	2 543 572	1 069 549
Amortissement des immobilisations corporelles		75 000	44 983	69 560
		26 495 000	26 539 805	24 384 915
Inscription au calendrier de courses		17 796 100	17 796 070	17 447 128
		44 291 100	44 335 875	41 832 043
Excédent (déficit) de l'exercice		(506 000)	445 817	1 125 667
Excédent accumulé au début de l'exercice		4 311 168	4 311 168	3 185 501
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		3 805 168 \$	4 756 985 \$	4 311 168 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	BUDGET 2017	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Excédent (déficit) de l'exercice	(506 000) \$	445 817 \$	1 125 667 \$
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	-	(14 580)	-
Amortissement	75 000	44 983	69 560
Variation des charges payées d'avance	-	(34 082)	8 429
<i>Variation des actifs financiers nets</i>	(431 000)	442 138	1 203 656
Actifs financiers nets au début de l'exercice	4 092 346	4 092 346	2 888 690
<i>Actifs financiers nets à la fin de l'exercice</i>	3 661 346 \$	4 534 484 \$	4 092 346 \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	445 817 \$	1 125 667 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	44 983	69 560
	490 800	1 195 227
Variation des éléments hors caisse		
Débiteurs	(8 244 967)	1 027 975
Créditeurs et charges à payer	8 036 380	(1 738 964)
Revenus reportés	38 977	8 917
Contribution perçue d'avance	-	(111 094)
Retenues sur contrats	256 151	(122 341)
Charges payées d'avances	(34 082)	8 429
	52 459	(927 078)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	543 259	268 149
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en corporelles	(14 580)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	528 679	268 149
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	2 789 181	2 521 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 317 860 \$	2 789 181 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	17 860 \$	509 181 \$
Dépôts à terme	3 300 000	2 280 000
	3 317 860 \$	2 789 181 \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Statut et nature des activités

La Société du parc Jean-Drapeau (ci-après appelée : la « SPJD ») a été constituée le 9 août 1983 en vertu de l'article 223 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (RLRQ C-11.4).

La SPJD a pour objet l'exploitation, l'administration et le développement du parc Jean Drapeau, constitué des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal, y compris la gestion d'activités à caractère récréatif, culturel et touristique ainsi que tout autre mandat dont la Ville de Montréal lui confie la gestion.

La SPJD est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et selon l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public édictées dans le Manuel de CPA Canada pour le secteur public.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les frais courus.

2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend le solde d'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme.

2.3 Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La SPJD comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évolution ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la SPJD sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). La SPJD détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

2.4 Actifs non financiers

La SPJD comptabilise les immobilisations corporelles et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'elles peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.



2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

- Améliorations et réparations majeures aux bâtiments : 5 et 10 ans
- Matériel roulant et mobilier de bureau : 2 et 5 ans
- Équipements informatiques et autres équipements : 3 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SPJD de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

2.6 Constatation des revenus

Les revenus d'énergie représentent la refacturation de la consommation énergétique des différents occupants du parc Jean-Drapeau, en conformité avec les ententes contractuelles, notamment pour le Casino de Montréal et le parc Six Flags SENC. Les sommes ainsi facturées sont reflétées à l'état des résultats sous la rubrique « Énergie » en revenus, lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré, ainsi qu'en charges.

Les revenus de contribution de la Ville de Montréal, d'inscription au calendrier de

courses et reliés aux mandats additionnels de la Ville de Montréal sont comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la SPJD, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La SPJD comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur à mesure que les stipulations sont respectées.

Les revenus tirés des événements, des locations, des stationnements, des droits d'entrée, des commandites, des concessions et autres sont comptabilisés dans l'exercice en cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, une estimation raisonnable de montant est possible et est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

2.7 Commandites de services

La SPJD bénéficie de certaines commandites de services, qui ne sont pas comptabilisées, car elles sont difficilement quantifiables.

2.8 Charge au titre des régimes de retraite

La SPJD applique la méthode de comptabilisation relative aux régimes à cotisations déterminées pour constater les coûts des avantages de retraite afférents à un régime de retraite inter-employeur. Ces coûts correspondent aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés et ils sont constatés au moment où les contributions sont dues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

2.9 État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères ont un impact non significatif à la fin de l'exercice.

2.10 Données budgétaires

L'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi que l'état de la variation des actifs financiers nets comprennent une comparaison avec les données budgétaires présentées sur la base des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lequel a été approuvé par le conseil d'administration de la SPJD le 15 décembre 2016 et le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 16 décembre 2016.

3. Débiteurs

	2017	2016
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalité d'encaissement	10 852 891 \$	2 130 120 \$
Comptes clients	1 750 533	2 444 169
Taxes à la consommation à recevoir	838 605	622 773
	13 442 029 \$	5 197 062 \$

Aucune provision pour créances douteuses (33 270 \$ en 2016) n'a été déduite des débiteurs en 2017.

4. Marge de crédit

La SPJD dispose d'une marge de crédit autorisée d'une somme de 1 000 000 \$, au taux préférentiel garanti de 3,2 % (2,7 % en 2016) par une lettre de crédit d'un montant équivalent. En 2016 et 2017, cette marge de crédit n'a pas été utilisée. Cette marge de crédit est reconduite de façon automatique.

5. Créiteurs et charges à payer

	2017	2016
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalité de remboursement	383 120 \$	232 459 \$
Fournisseurs et frais courus	9 796 007	2 164 516
Salaires et avantages sociaux	634 959	380 731
	10 814 086 \$	2 777 706 \$

6. Immobilisations corporelles

	SOLDE AU 31-12-2016	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31-12-2017
Coût				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	1 025 340 \$	- \$	- \$	1 025 340 \$
Autres équipements	551 718	14 580	184 885	381 413
Équipements informatiques	97 603	-	36 985	60 618
Matériel roulant	193 879	-	111 842	82 037
Mobilier de bureau	142 505	-	14 085	128 420
	2 011 045 \$	14 580 \$	347 797 \$	1 677 828 \$
Amortissement cumulé				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	993 984 \$	19 879 \$	- \$	1 013 863 \$
Autres équipements	531 475	25 104	184 885	371 694
Équipements informatiques	97 603	-	36 985	60 618
Matériel roulant	193 879	-	111 842	82 037
Mobilier de bureau	142 505	-	14 085	128 420
	1 959 446 \$	44 983 \$	347 797 \$	1 656 632 \$
Valeur comptable nette	51 599 \$			21 196 \$

7. Excédent accumulé

	2017	2016
Fonds de roulement (note 8 (a))	2 345 576 \$	3 165 194 \$
Fonds de développement durable (note 8 (b))	863 937	363 743
Fonds Oxygène (note 8 (c))	882 472	782 231
Fonds pour imprévus (note 8 (d))	665 000	-
	4 756 985 \$	4 311 168 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

8. Réserves de fonds

Le 21 avril 2017, le conseil d'administration a approuvé (Résolution CA 2017-23) des modifications à la politique des réserves de fonds afin de mieux refléter la réalité organisationnelle de la SPJD. Pour cela, quatre fonds constituent l'excédent accumulé soit le Fonds de roulement, le Fonds de développement durable, le Fonds Oxygène et le Fonds pour imprévus.

a) Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à faire face aux impacts liés à la réalisation de projets d'envergure. En 2017, l'excédent de l'exercice a été versé, déduction faite des Fonds Oxygène, de développement durable et pour imprévus.

b) Fonds de développement durable

Le Fonds de développement durable sert à financer des projets de développement en lien avec la mission de la SPJD. En 2017, une somme de 500 194 \$ a été affectée au fonds et aucune n'a été utilisée (aucune en 2016).

A) FONDS DE ROULEMENT	2017	2016
Solde au début	3 165 194 \$	2 147 298 \$
Excédent de l'exercice	445 817	1 125 667
Virement au Fonds de développement durable	(500 194)	-
Virement au Fonds Oxygène	(100 241)	(107 771)
Virement au Fonds pour imprévus	(665 000)	-
Solde à la fin	2 345 576 \$	3 165 194 \$

B) FONDS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2017	2016
Solde au début	363 743 \$	363 743 \$
Virement du Fonds de roulement	500 194	-
Solde à la fin	863 937 \$	363 743 \$

c) Fonds Oxygène

Le Fonds Oxygène vise à bâtir un avenir sain et durable au parc Jean-Drapeau, entre autres, en favorisant des initiatives pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, améliorant ainsi la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie du développement durable. En 2017, la SPJD a affecté à la réserve une somme de 100 241 \$ (107 771 \$ en 2016), provenant des recettes de stationnement pour un montant de 61 584 \$ (66 012 \$ en 2016) et des recettes de locations et d'événements divers pour un montant

de 38 657 \$ (41 759 \$ en 2016). Aucune somme de la réserve pour Fonds Oxygène n'a été utilisée en 2017 et en 2016.

d) Fonds pour imprévus

Le 14 décembre 2017 (Résolution CA 2017-95), une somme de 665 000 \$ a été affectée au Fonds pour imprévus provenant du Fonds de roulement devant servir à des dépenses pouvant survenir sans anticipation possible du parc Jean-Drapeau. Aucune somme n'a été utilisée en 2017.

C) FONDS OXYGÈNE	2017	2016
Solde au début	782 231 \$	674 460 \$
Virement du Fonds de roulement	100 241	107 771
Solde à la fin	882 472 \$	782 231 \$

D) FONDS POUR IMPRÉVUS	2017	2016
Solde au début	- \$	- \$
Virement du Fonds de roulement	665 000	-
Solde à la fin	665 000 \$	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

9. Opérations avec la Ville de Montréal

Les membres du conseil d'administration de la SPJD sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les budgets de la SPJD sont approuvés par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Les charges encourues par la Ville, pour le compte de la SPJD, sont remboursées à la Ville.

La SPJD bénéficie de divers biens et services de la Ville de Montréal, entre autres :

- La Ville de Montréal met à sa disposition les bâtiments, les installations, les aménagements, les infrastructures, les œuvres d'art public et les équipements se trouvant sur le site. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans le tableau des immobilisations corporelles présenté à la note 6;
- La Ville prend fait et cause pour la SPJD dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat.

En vertu d'un protocole d'entente entre la SPJD et la Ville de Montréal, cette dernière a octroyé à la SPJD, pour l'année 2017, une contribution financière de 11 706 000 \$ (11 706 000 \$ en 2016) afin d'exercer ses activités courantes d'exploitation et de programmation.

De plus, la Ville de Montréal a confié d'autres mandats à la SPJD et lui a versé, par conséquent, une contribution financière spécifique. Pour l'année 2017, la contribution a été de 2 676 149 \$ (831 942 \$ en 2016) dans le cadre des Week-ends du monde et de la préparation de différentes études et de frais

liés à des projets du parc Jean Drapeau, de travaux reliés à la préparation des installations de la zone hospitalité du Grand Prix du Canada ainsi que des travaux dans le cadre du plan d'action forêt urbaine tandis que les charges rattachées sont de 2 543 572 \$ (1 069 549 \$ en 2016).

Au cours de l'année, la SPJD a engagé des charges auprès de la Ville de Montréal pour un montant de 813 494 \$ (637 031 \$ en 2016) relativement aux prêts d'employés de la Ville de Montréal.

En 2017, la Ville de Montréal a contribué pour un montant de 1 186 405 \$ (1 163 142 \$ en 2016) au financement pour la tenue du Grand Prix du Canada conformément à l'entente conclue en 2017 par la SPJD avec ses partenaires d'affaires et les autres paliers de gouvernement, valide jusqu'en 2029. Cette somme, qui est ajustée annuellement de 2 %, représente la quote-part de la Ville de Montréal pour les droits de courses du Grand Prix du Canada.

Également, en vertu dudit protocole, la Ville de Montréal doit assumer dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI), le financement des travaux de protection et de développement du parc Jean-Drapeau. Le montant engagé par la SPJD et facturé par les fournisseurs s'est élevé à 31,9 M\$ en 2017. De cette somme, un montant de 4,5 M\$ a servi, entre autres, à poursuivre la réfection des toiles tendues et de l'éclairage du Pavillon du Canada, au réaménagement du Pavillon des Services, au renforcement de la Tour des commentateurs ainsi qu'à la réfection de bâtiments divers. Un montant de 9,2 M\$ a été utilisé pour l'aménagement de sites extérieurs

ainsi que pour l'achat de divers équipements. Un peu plus de la moitié de ce montant a servi à l'aménagement et à la réfection du circuit Gilles-Villeneuve afin de répondre aux exigences de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Le solde de cette somme a servi entre autres, à l'achat d'ordinateurs et d'équipements multimédia, à l'amélioration du réseau de fibre optique sur l'île Notre-Dame, au remplacement des câbles et à l'achat de bouées pour le Bassin olympique. Finalement, une somme de 17,0 M\$ a servi à poursuivre les travaux pour la réalisation du projet des Legs Horizon 2017 destiné aux célébrations du 375^e anniversaire de Montréal et du 50^e anniversaire d'Expo 67 et une somme de 1,3 M\$ a été dédiée à amorcer les travaux d'amélioration des installations du Grand Prix du Canada.

En 2016, le montant engagé et facturé par les fournisseurs à la SPJD dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI) était de 13,3 M\$. Ces investissements réalisés au cours de l'année 2017 et de l'année 2016 ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la SPJD.

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Bâtiments	4 547 \$	5 314 \$
Sites extérieurs et équipements	9 154	4 976
Développement - Legs et Horizon 2017	16 994	2 912
Installations du Grand Prix du Canada	1 265	55
	31 960 \$	13 257 \$

10. Régimes de retraite

Au cours de l'exercice, la SPJD a contribué à un REER collectif et à un Régime de retraite par financement salarial (RRFS) pour l'ensemble de ses employés permanents. Ces charges de régime de retraite sont basées sur un pourcentage de la rémunération de base, soit 6 %, 7 % et 8 % pour les employés cols blancs, cols bleus et cadres respectivement. Aucune autre obligation n'est assumée par l'employeur au moment de la retraite et le déficit actuariel, s'il y a lieu, est assumé par les participants. Les charges totales de la SPJD pour l'exercice relativement à ces deux régimes de retraite se sont élevées à 503 837 \$ en 2017 (426 577 \$ en 2016).

11. Énergie

La SPJD est responsable de payer la facture énergétique auprès d'Hydro-Québec pour l'ensemble du parc Jean-Drapeau puisqu'il n'y a qu'une seule entrée desservant le site.

En 2017, la charge d'énergie liée aux opérations de la SPJD, excluant la refacturation aux autres occupants, est de 989 320 \$ (960 679 \$ en 2016).

12. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la SPJD est exposée directement à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent la SPJD à une concentration du risque de crédit sont composés des dépôts à terme et des comptes clients.

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, représentent l'exposition maximale de la SPJD au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est réduit au minimum en s'assurant que ceux-ci sont investis auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, est réduit puisqu'ils sont principalement composés de sommes à recevoir de la Ville de Montréal. De plus, la direction estime que les concentrations de risque de crédit sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles il a été consenti.

Certains débiteurs non dépréciés sont en souffrance à la date de clôture. Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La SPJD évalue périodiquement les pertes probables sur ses comptes clients et constitue une provision pour créances douteuses selon les tendances historiques.

	2017	2016
En souffrance	422 084 \$	1 346 390 \$
Non en souffrance	13 019 945	3 883 942
Provision pour créances douteuses	-	(33 270)
Total des débiteurs	13 442 029 \$	5 197 062 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La SPJD est exposée à ce risque principalement par les créiteurs et charges à payer et les retenues sur contrats.

La gestion de risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la SPJD dispose de sources de financement. Elle établit des provisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

Les échéanciers des passifs financiers se détaillent comme suit au 31 décembre 2017:

	VALEUR COMPTABLE	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	MOINS DE 1 AN	1 AN ET PLUS
Créditeurs et charges à payer	10 814 086 \$	10 814 086 \$	10 814 086 \$	- \$
Retenues sur contrats	1 078 679	1 078 679	312 688	765 991
	11 892 765 \$	11 892 765 \$	11 126 774 \$	765 991 \$

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. La SPJD est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers ou que la juste valeur de ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La marge de crédit expose la SPJD au risque de flux de trésorerie associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'elle porte intérêt à taux variable.

La SPJD n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement au flux de trésorerie auquel est exposée la SPJD, pour ces instruments financiers, est minime, étant donné que la SPJD en prévoit l'encaissement selon l'échéance prévue.

Les actifs et passifs financiers de la SPJD, totalisent respectivement 15 891 284 \$ et 11 892 765 \$ (7 363 470 \$ et 3 600 234 \$ au 31 décembre 2016), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

13. Engagements

Grand Prix du Canada

Le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu une nouvelle entente avec Formula One World Championship Limited (FOWC), soit la détentrice des droits exclusifs, d'exploiter le championnat mondial de Formule 1, visant à garantir, par le biais d'un engagement de financement pour 2017 de 17 796 070 \$ (17 447 128 \$ en 2016) avec une indexation annuelle de 2 % de la part de la SPJD, l'ajout de Montréal sur le calendrier du Championnat jusqu'en 2029 inclusivement.

Le 31 octobre 2017, la SPJD a également établi un protocole d'entente avec des bailleurs de fonds soit le gouvernement du Québec, l'Agence de développement économique du Canada et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal pour le financement de la tenue du Grand Prix du Canada pour les années 2017 à 2029 inclusivement et majoré annuellement de deux pour cent (2 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

La répartition du financement se détaille comme suit :

L'Agence de développement économique du Canada :	30 %
L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal :	26 %
Le gouvernement du Québec :	25 %
La Ville de Montréal :	7 %
Le secteur privé :	12 %
	100 %

En 2017, la Ville de Montréal a contribué 1 186 405 \$ (1 163 142 \$ en 2016) au financement pour la tenue du Grand Prix du Canada.

De plus, la Ville de Montréal cautionne irrévocablement, en faveur de FOWC et de Groupe de Course Octane Inc., toutes les obligations que la SPJD a contractées envers ces dernières aux termes des ententes relatives au retour du Grand Prix du Canada, et ce, tant et aussi longtemps que ces ententes demeurent en vigueur. Dans l'éventualité où le montant serait exigible en vertu de cette entente, le pourcentage de contribution de la Ville de Montréal pourrait excéder 7 % et par conséquent, la contribution du secteur privé en serait réduite d'un montant équivalent.

Aussi, le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu un bail en faveur de Groupe de Course Octane Inc. aux seules fins d'organiser et de produire l'événement. Cette entente inclut les travaux d'amélioration du circuit Gilles-Villeneuve, pour un montant maximum de 48 000 000 \$ (incluant les ristournes de TPS et TVQ), pour la rénovation des garages, de la tour de contrôle et de l'hôpital de la piste.

14. Éventualités

La SPJD fait l'objet de réclamations et litiges divers dans le cadre de ses activités et mandats confiés par la Ville de Montréal. Elle a le devoir de renseigner la Ville dans certains de ces dossiers. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces réclamations et de ces litiges ait une incidence négative importante sur les résultats de la SPJD. De plus, puisque la Ville prend fait et cause pour les poursuites engendrées contre la SPJD, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

15. Changements au budget de 2017

Certains chiffres budgétaires 2017 ont été modifiés pour les rendre comparables aux activités de l'exercice 2017. Voir le tableau suivant.

	BUDGET 2017 ORIGINAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	BUDGET 2017 FINAL
Revenus				
Événements	3 591 400 \$	1 247 000 \$ (1)	- \$	4 838 400 \$
Commandites	233 000	125 000 (2)	-	358 000
Concessions	126 500	55 000 (2)	-	181 500
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	-	2 580 000 (2)	-	2 580 000
Charges				
Marketing, développement commercial et communications	4 571 400	1 247 000 (1)	-	5 818 400
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	-	2 760 000 (2 et 3)	-	2 760 000

(1) Refacturation aux partenaires de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (IATSE)

(2) Mandat additionnel dans le cadre des Week-ends du monde

(3) Travaux dans le cadre du Grand Prix du Canada pour la zone hospitalité

16. Dépendance économique

L'existence économique de la SPJD est tributaire des revenus provenant de la Ville de Montréal.

ANNEXE 1 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

	BUDGET 2017	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Rémunération			
Employés	11 390 100 \$	11 959 887 \$	11 207 182 \$
Cotisations de l'employeur			
Employés	2 278 400	2 442 567	2 225 302
Transport et communication	836 000	760 021	873 383
Services professionnels, techniques et autres			
Honoraires professionnels	208 100	172 123	231 106
Achats de services techniques	4 592 000	4 223 685	2 847 608
Inscription au calendrier de courses et autres	17 896 300	17 901 638	17 581 172
Location, entretien et réparations			
Location	680 950	755 860	360 256
Entretien et réparations	942 600	858 888	936 447
Biens non durables			
Fourniture de services publics	4 430 200	4 367 261	4 460 898
Autres biens non durables	961 450	848 962	1 019 796
Amortissement des immobilisations corporelles	75 000	44 983	69 560
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables	-	-	19 333
	44 291 100 \$	44 335 875 \$	41 832 043 \$

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société du parc Jean-Drapeau traite les demandes d'accès à des documents conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de l'année 2017, la SPJD a traité dix demandes dans les délais requis. Le tableau suivant présente un bilan du traitement des demandes :

OBJET	NOMBRE
Demandes acceptées en totalité	3
Demandes acceptées partiellement	3
Demandes concernant des documents inexistants	1
Demandes nécessitant des précisions	1
Demandes de réattribution	2
Demandes refusées	0
Total	10

Délais moyen de traitement des demandes

Le délai moyen de réponse de la SPJD en 2017 a été de 21 jours et aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodements raisonnables.





promou • voir

GRAND

COMMANDITES ET PARTENARIATS

PARTENAIRE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Ville de Montréal

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Coca-Cola
Molson Coors
Breyers
Parcs Canada
Lafleur

PARTENAIRES MÉDIAS

Astral Affichage
Journal de Montréal
24 Heures
CKOI 96,9
Rythme FM 105,7
The Beat 92.5
Télé-Québec
Radio-Canada

PARTENAIRES INSULAIRES

Biosphère, musée de l'environnement
Casino de Montréal
La Ronde
Musée Stewart
Société de transport de Montréal

PARTENAIRES DE LA FÊTE DES NEIGES DE MONTRÉAL

Tim Hortons
Tourisme Montréal
Société des célébrations du 375^e
anniversaire de Montréal
Minute Maid
Molson Canadian
Breyers
Lafleur
Fèves Bush's®
Agence Parcs Canada
La Presse +
CKOI 96,9
The Beat 92.5

Rythme FM 105,7
98,5 Montréal
Astral Affichage
Télé-Québec
Météomédia
Radio-Canada
Biosphère, musée de l'environnement
Musée Stewart
La Ronde
Écoles de soccer de l'Impact de Montréal
Anfibio, Bottes Imperméables
Au Sommet Place Ville Marie
Kool Replay

PARTENAIRES DES WEEK-ENDS DU MONDE

Loto-Québec
 Tourisme Québec
 Tourisme Montréal
 Molson Canadian
 Coca-Cola
 Breyers
 Lafleur
 24 Heures
 Astral Affichage
 Journal de Montréal
 CKOI 96,9
 The Beat 92.5
 98,5 MONTRÉAL
 TV5
 Télé-Québec

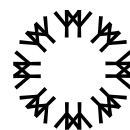
PARTENAIRES DU BASSIN OLYMPIQUE

Association québécoise de
 canoë-kayak de vitesse
 Club d'aviron de l'université de Montréal
 Club d'aviron de McGill
 Club d'aviron de Montréal
 Club de canotage de Pointe-Claire
 H2O Playground
 Canoë-Kayak Canada
 Triathlon Esprit

PARTENAIRES COMMERCIAUX

Écorécéo
 evenko
 Gestion GSP
 KSF
 Croisières AML
 Octane
 Organijeu
 Piknic Électronik
 Aquazilla





Parc Jean-Drapeau

Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec)
Canada H3C 1A9

Imprimé sur du Rolland Enviro^{MC} Satin, un papier contenant 100 % de fibres post consommation qui est certifié Procédés sans chlore. Ce papier est également certifié FSC® et ÉcoLogo et est fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Production : Service des communications de la Société du parc Jean-Drapeau

Design : EMBLÈME Communication

Préresse et impression : Deschamps impression



514 872-6120

parcjeandrapeau.com



#parcjeandrapeau